

Séances intermunicipales

Délégation d'Ecublens au Bureau intermunicipal: M. Pierre Kaelin, Syndic.

Le Bureau intermunicipal, regroupant Mme et MM. les Syndics de Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice, Villars-Sainte-Croix, s'est réuni en 2009:

- 7 fois sous la présidence de M. Georges Cherix, Syndic de Villars-Ste-Croix
- 2 fois, sous la présidence de M. André Gorgerat, Syndic de Chavannes-près-Renens

Ci-dessous, les objets discutés par le Bureau intermunicipal:

- Fête populaire suite à la création du district de l'Ouest lausannois (organisation)
- Rencontre avec les Députés (organisation séance)
- Travailleur social de proximité
- Sécurité dans les bâtiments scolaires
- Protection civile
- Lausanne Hockey-Club
- Recrudescence de vols à Villars-Ste-Croix
- SDOL – Projets urbanistiques et franchissement
- SDOL – Malley
- SDOL – Budget (en présence de Mme Widmer)
- Collège La Planta
- Changement de panneaux de signalisation des routes (principales-secondaires)
- Objectifs de stationnement
- Feux de signalisation
- Journal gratuit One Week
- Présentation IBC: bénéficiaire de primes avantageuses pour nos assurances de personnes en groupant nos besoins (sur demande de Crissier)
- Magazine télévisé multiculturel "Carrefours" – Demande de soutien
- Mobilité douce / Rapport d'activité 2008 d'Ouest Roule – Bilan, comptes
- Canicule 2009-2010
- Marché de prévention – Politique de prévention générale

- Prévention coordonnée
- Gymnase de l'Ouest lausannois
- Comptoir Ouest Expo 2010 + soutien financier
- LIC: - Approbation des comptes 2008
- Approbation budget 2010
- TL – Informations diverses
- Transports publics gratuits aux écoliers
- Plate-forme jeunesse de l'Ouest lausannois
- Campagne contre l'initiative populaire d'Artagnan
- Visite du Dalaï-lama des 4-5 août 2009
- Projet AGILE
- Séance BI élargie avec les Municipaux en charge du stationnement (organisation séance agendée entre-temps au 12 janvier 2010)
- RC1 – MPD – Requalification
- Réception de la présidente du Grand Conseil du 7 septembre 2010 (répartition des frais)
- Subsidés sportifs
- Subsidés pour les garderies
- 100 ans de la SICOL (organisation et coût)
- Ecoles de musique
- Réseau VDSL
- Séance 2010 avec les Syndics de Lausanne Région (organisation séance prévue le 3 juin 2010)
- Demande de l'OROSP (crédits supplémentaires, extensions de locaux et prestations à Morges)
- Informations sur le projet axes forts des transports publics urbains et le tram
- PALM
- PolOuest – Transports de barrières
- Préavis divers (délai d'envoi au Conseil communal).

Les premières parties des séances du Bureau intermunicipal des 3 février et 17 mars 2009, à Villars-Ste-Croix, ont été consacrées à divers points présentés par M. Etienne Roy, Préfet (entre autres: organisation d'une fête populaire suite à la création du district de l'Ouest lausannois, rencontre avec les Députés, etc.).

La séance BI du 5 mai 2009, a été entièrement consacrée à la rencontre avec les

Députés de l'Ouest lausannois. Il a été discuté notamment des points suivants:

- 1) Comment les Députés représentent les communes au Grand Conseil
- 2) Nouvelle loi sur les routes
- 3) PALM: Faut-il une structure politique intermédiaire entre les communes et le canton
- 4) Plate-forme canton-communes sur la réforme policière.

La séance du Bureau intermunicipal du 2 juin 2009 a été entièrement consacrée au budget 2010 fonctionnement et chantiers d'études du SDOL, en présence de Mme Widmer. Cette séance s'est déroulée dans les locaux du SDOL (ch. du Closel 15 à Renens).

La séance BI du 8 juillet 2009 s'est déroulée à l'hôtel Mirador au Mont-Pèlerin, sur invitation de M. Etienne Roy, Un grand merci à M. Roy pour avoir organisé cette séance avec repas à la clé dans un cadre aussi magnifique. Lors de cette réunion, il a été abordé divers points, à savoir: marché de prévention dans le cadre de la Commission de toxicomanie, gymnase de l'Ouest lausannois, etc.

La première partie de la séance BI du 26 novembre 2009, à Chavannes, s'est déroulée en présence de M. Roy. Il a été abordé les points suivants: organisation séance 2010 avec les Syndics de Lausanne Région, canicule 2010, demande de l'OROSP (crédits supplémentaires), etc.

Cette fin d'année a été assombrie par la brusque disparition de M. Michel Wehrli, Syndic de Bussigny depuis près de 15 ans, décédé dans la nuit du 4 au 5 décembre 2009.

Nous perdons avec lui, une personnalité riche et attachante. Par ses compétences et son sens humain, il laissera un grand vide au sein des nombreuses commissions dans lesquelles il siégeait. Les membres BI garderont un lumineux souvenir de leur apprécié et dévoué compagnon de route.

Son successeur sera nommé dans le courant de mars 2010.

◆◆◆◆

Lausanne Région Secteur Ouest

Délégation d'Ecublens au bureau du secteur Ouest: M. Pierre Kaelin, Syndic.

Le conseil du secteur Lausanne-Région a tenu en 2009:

- 2 séances, sous la présidence de M. Georges Cherix, Syndic de Villars-Ste-Croix.
- Faute d'objets à traiter, la séance fixée initialement au 26 novembre 2009, sous la présidence de M. André Gorgerat, Syndic de Chavannes-près-Renens, a été annulée et reportée à une date ultérieure.

Les principaux objets traités ont été:

- Informations du président:
 - Lausanne Région (mouvement de personnel)
 - Comptages 2010
 - Frais d'infrastructures
 - Participation de tiers aux frais d'infrastructures
 - Commission "Déchets"
 - Etude "Femmes en marge: un genre à part"
 - Journée sportive régionale
 - Duo 15-18 – Projet pilote d'accompagnement de jeunes âgés entre 15 et 18 ans
- Comptes 2008 de Lausanne Région en vue de l'assemblée générale du 30 avril 2009
- Budget 2010 de Lausanne Région en vue de l'assemblée générale du 29 septembre 2009 comprenant entre autres:
 - Fonctionnement Agglomération
 - Etudes Agglomération – Préfinancement des études
 - Promotion économique
 - Etc.
- Remplacement de M. Depallens à la Commission "Toxicomanie"
- Présentation de "Mouvement" journée sportive régionale
- Réactivation de la commission "Déchets" en vue de l'élaboration d'un rapport aux communes
- Demande d'aide financière pour l'organisation du World Communication Lab

- MIPIM – Compte rendu sur ce marché international des professionnels de l'immobilier qui s'est déroulé en mars 2009
- Commission "Activités sportives" – Une Séance de présentation d'un projet de "complexe de sports aquatiques" prévu dans le cadre de Métamorphose, a été fixée au jeudi 27 août 2009 à Villars-Ste-Croix, en présence de tous les Municipaux.

La séance du 8 juillet 2009 s'est déroulée au Mont-Pèlerin, sur invitation de M. Etienne Roy, Préfet.

En dehors de cela, le conseil de secteur a reçu plusieurs de ses représentants dans les différents groupes de travail, commissions ou plates-formes pour un tour d'horizon général sur leurs activités.

Cette fin d'année a été assombrie par la brusque disparition de M. Michel Wehrli, Syndic de Bussigny-près-Lausanne, depuis près de 15 ans, décédé dans la nuit du 4 au 5 décembre 2009.

Nous perdons avec lui, une personnalité riche et attachante. Par ses compétences et son sens humain, il laissera un grand vide au sein des nombreuses commissions dans lesquelles il siégeait. Les membres de Lausanne Région garderont un lumineux souvenir de leur apprécié et dévoué compagnon de route.

Son successeur sera nommé dans le courant de mars 2010.

♦ ♦ ♦ ♦

Lausanne Région



Délégation d'Ecublens: M. Pierre Kaelin, Syndic (assemblée générale), Mme Pascale Manzini (plate-forme "Toxicomanie"), M. François Massy (groupe "Pyjama") et M. Charly Rothen (groupe "Activités sportives"), Conseillers municipaux.

Outre les questions liées à la gestion financière de l'association et du personnel, le **bureau de coordination – BC –**, présidé par M. Gustave Muheim, a suivi attentivement

les travaux des groupes et commissions et a étudié leurs requêtes.

Pour le personnel, il est à noter le départ de Mme Pauline Campiche des affaires régionales, qui a été remplacée, dès le 1^{er} mars, par Mme Fabienne Saugy.

Le bureau de coordination a organisé les deux **assemblées générales** ordinaires de Lausanne Région. A l'occasion de celle de printemps, tenue à Epalinges, le 30 avril, les comptes 2008 ont été adoptés. Une présentation de l'Espace des inventions s'en est suivie. Lors de l'assemblée générale d'automne à Saint-Sulpice, le 29 septembre, les communes membres, en sus de l'adoption du budget 2009, ont entendu Jean-Daniel Luthi, président de la commission "Déchets", Marc Andlauer, service des eaux, sol et assainissement du canton, ainsi que la société Sofies, leur présenter les questions liées à la gestion des déchets.

Le BC a aussi organisé les séances des trois **secteurs** de Lausanne Région, au cours desquelles, les comptes, le budget et des objets relatifs à chaque secteur, ont été présentés. Le projet de construction d'un centre intercommunal de sports aquatiques, s'inscrivant dans le projet lausannois Métamorphose, a été présenté aux trois secteurs.

Outre le suivi des travaux des départements qui vous sont détaillés ci-après, le bureau de coordination a reçu la demande de participation au festival suisse de chœurs d'enfants, prévu en 2011. Il a aussi accepté que les départements organisent une présentation de leurs activités aux membres de la commission des affaires régionales du Conseil communal de Renens – **CCAR** –, qui lui en avait fait la demande.

Pour clarifier la problématique du financement des frais d'infrastructures liés à la mise en œuvre, par exemple, de plan partiel d'affectation, le bureau de coordination a mandaté Maître Bovay pour étudier la question de la **participation de tiers aux frais d'infrastructures**, autres que ceux découlant de dispositions légales en matière de frais d'équipements (par exemple: services industriels, épuration). Sensibilisé à cette problématique, M. le Conseiller d'Etat J.-Cl. Mermoud a initié un groupe de

travail spécialisé pour la rédaction d'un projet de loi.

Le bureau de coordination, grâce à sa représentation au sein du conseil de **fondation de Beaulieu**, a été informé sur les travaux et la gestion de celle-ci. Nous tenons à remarquer que le président de Lausanne Région a été nommé à la présidence de cette fondation, en remplacement de Mme Jacqueline Maurer Mayor.

Enfin, profitant de la création de nouvelles plaquettes et de la mise à jour de diverses publications du département "Promotion économique", nous avons sollicité deux sociétés domiciliées dans les locaux des "Ateliers de la ville de Renens" afin de rajouter le logo de Lausanne Région et de créer une nouvelle ligne graphique commune aux trois départements.

DEPARTEMENT AFFAIRES REGIONALES

Responsable: Mme Marie Savary

Commission "Toxicomanie"

La commission "Toxicomanie", présidée par Mme Raymonde Gyger, Municipale à Bottens, a abordé les sujets suivants:

- Pour comprendre les raisons pour lesquelles les femmes dépendantes font moins appel au réseau institutionnel sur la région lausannoise que sur le reste de la Suisse, la commission "Toxicomanie" a lancé une étude "**Femmes en marge, un genre à part**". Le mandat en a été donné à l'école d'études sociales et pédagogiques. Les résultats de cette étude seront présentés et discutés lors d'une "Journée de réflexion" en 2010. Nous remercions ici la ville de Lausanne, le service cantonal de la santé publique, ainsi que l'office fédéral de la santé publique pour leurs importants appuis au financement de cette étude.
- Pour faire suite au recensement des actions de prévention dans les communes de Lausanne Région, la commission "Toxicomanie" a souhaité qu'un projet de prévention globale, primaire, soit étudié à l'attention des adolescents. Elle a souhaité que ce projet se réfère à celui de **Clever Club** utilisé avec succès pour des enfants jusqu'à 12 ans. Pour ce

faire, elle a mandaté l'Institut suisse pour la prévention des addictions – ISPA –. Des premières séances ont eu lieu en 2009 avec les professionnels du terrain pour les associer à cette recherche et identifier leurs besoins.

- La commission a reçu M. le Préfet E. Roy qui leur a présenté le projet de **marchés de la prévention**. La commission a relayé cette information auprès de ses communes membres.
- Trois commissions cantonales travaillaient depuis plusieurs années au sujet des dépendances. Lausanne Région était représentée par deux Conseillers municipaux au sein de l'une d'elles, la commission consultative de prévention et de lutte contre les toxicomanies – CCPLT –. Pour une plus grande efficacité de gestion des fonds à disposition, le Conseil d'Etat a remplacé ces trois commissions par une nouvelle commission de prévention et de lutte santé et addictions – **CPLSA** –. La commission "Toxicomanie" qui en a suivi la mise sur pied, s'est étonnée auprès du Conseil d'Etat qu'un seul politique y soit nommé et que Lausanne Région n'y soit plus représentée.
- La commission a entendu une présentation d'Impulsion – Fondation du Relais –, à propos du projet **VALORE**, projet de valorisation des ressources et des projets personnels, financé par la ville de Renens. Cette commune souhaite ouvrir ce projet aux citoyens des autres communes de la région.
- En 2009, aucune demande financière n'a été adressée au **fonds de prévention**. Nous tenons à rappeler à nos communes membres que ce fonds est destiné à appuyer financièrement des actions de préventions de toutes sortes, sur demande à la commission "Toxicomanie".

Commission "Formation et emploi des jeunes"

Sous la coprésidence de Mmes Michèle Gay Vallotton, Municipale à Cheseaux, et Lauréanne Salamin Michel, Municipale à Bussigny, la commission "Formation et em-

ploi des jeunes" a travaillé sur les sujets suivants:

- La commission "Formation et emploi des jeunes" s'est appliquée, au cours de nombreuses séances, à mettre en œuvre son projet **DUO 15-18**. Ce projet DUO 15-18 propose un accompagnement bénévole individuel de jeunes âgés entre 15 et 18 ans, afin de les amener à rétablir ou à maintenir leur lien social. Le projet a obtenu le soutien, financier et logistique, du département cantonal de la formation des jeunes et de la culture – DFJC – que nous remercions. La mise en œuvre de ce projet a été confiée à Caritas Vaud.

Après de nombreuses présentations et une large information – médias, communes, établissements scolaires, sociétés locales, services cantonaux concernés, professionnels privés et institutionnels, entreprises –, plus de 30 bénévoles ont été sélectionnés et formés, permettant ainsi, en novembre 2009, le début de 3 DUOS. Ce projet a reçu un accueil très favorable, ainsi que des compliments des professionnels.

- La commission a aussi estimé nécessaire, parallèlement à la mesure DUO 15-18, d'organiser une **journée de réflexion** autour de la thématique de la transition école-métier – identifiée par le Canton comme T1 –. Il est discuté, au sein de la commission, que cette réflexion se tienne dans le cadre du nouveau salon de la formation et de l'apprentissage ITINERA, qui remplacera celui de **Planète Métiers**.
- Le site web **www.kifontaf.ch** a été entièrement mis à jour. Celui-ci est très régulièrement consulté – plus de 52'000 visites en 2009 –. Pour la première année, la fréquentation se fait plus forte dans le deuxième semestre – octobre 6'200 –, ce qui démontre qu'il est très utilisé par les jeunes qui, à la rentrée scolaire, n'ont pas trouvé de solution.

En conclusion, la commission "Formation et emploi des jeunes" souhaite poursuivre son projet DUO, ainsi que les réflexions entamées depuis plusieurs années à propos de la facilitation de l'accès à une formation.

Commission "Petite enfance"

La commission "Petite enfance", présidée par M. Oscar Tosato, Municipal à Lausanne, s'est réunie à 2 reprises en 2009. Après avoir, en 2008, œuvré en priorité dans le soutien et l'accompagnement à la création des réseaux d'accueil de jour, la commission a décidé, en 2009, d'ouvrir le dossier complexe de la collaboration entre les réseaux d'accueil de jour de Lausanne Région.

Après avoir mis en évidence les difficultés importantes d'un processus de rapprochement, voire de conventions de collaboration entre les réseaux existants (politique tarifaire différente, taux de couverture de la demande inégal et important différentiel entre l'offre et la demande), la commission a décidé de mener une enquête auprès des 9 réseaux d'accueil regroupant 28 des 29 communes de Lausanne Région. L'objectif étant d'inventorier le nombre, l'âge et le motif des enfants actuellement placés dans une structure d'accueil collectif ou familial, pré ou parascolaire de chaque réseau et étant domiciliés en dehors du périmètre d'accueil du réseau. Au 31 décembre 2009, tous les réseaux n'avaient malheureusement pas répondu. Nous ne pouvons dès lors indiquer que des tendances et non des faits mesurables.

D'autre part, l'accueil parascolaire de 7 à 12 ans n'a pas pu faire l'objet d'une étude critique car les structures reconnues par la fondation pour l'accueil de jour des enfants – FAJE – sont peu significatives sauf à Lausanne. Si l'on soustrait les enfants accueillis hors de leur réseau de domicile dans un réseau ayant signé une convention de partenariat avec une entreprise (seul le réseau de Lausanne est concerné) la proportion est de 3,7 % d'enfants accueillis dans un réseau situé en dehors du domicile des parents.

La cause principale décrite pour expliquer ces dérogations est la situation acquise au moment de la reconnaissance des réseaux. Ces résultats incomplets nécessitent un approfondissement en 2010 mais, à première vue, les conditions pour un rapprochement des réseaux existent. Elles sont toutefois tributaires de la problématique de la politique tarifaire de chaque réseau.

2010 sera l'occasion, pour la commission "Petite enfance", de mener une réflexion approfondie sur ce sujet.

Commission "Pyjama"

Depuis 2004, le service Pyjama est financé par le biais de la facture cantonale des transports. Lausanne Région continue à en assurer la coordination de la communication, mais aussi à répondre aux questions de ses utilisateurs, via le site www.service-pyjama.ch. En 2009, il a été répondu à plus de 100 e-mails de clients de ce service.

La commission "Pyjama", présidée par M. Michel Odier, Municipal au Mont-sur-Lausanne, a organisé une présence d'hôtes Pyjama, tout au long de l'année, lors des manifestations pour les jeunes adultes. De plus, deux vagues de communications, au printemps et en automne, ont permis de maintenir, voire d'augmenter la clientèle.

Il est à noter que Lausanne Région s'est appliquée à demander une desserte Pyjama des deux communes nouvellement membres et non encore desservies, Poliez-Pittet et Villars-Tiercelin. Une période test d'une année a débuté le 19 novembre 2009. En raison des restrictions budgétaires du canton, cette période test est financée par les communes desservies. Lausanne Région leur a apporté un appui financier de Fr. 5'000.-.

Les dessertes tests de Moudon et d'Echandens ont rencontré une forte affluence, assurant ainsi leur pérennité dans le service Pyjama, financé par le biais de la facture cantonale des transports.

Le service Pyjama dessert aujourd'hui 77 communes par les entreprises de transports tl, LEB, CFF régional et longues distances. Ce service a vu la fréquentation de sa clientèle encore progresser globalement en 2009 de 4,1 %: une augmentation de 6,4 % pour le LEB, de 17,5 % pour les CFF, et une diminution de 4,1 % pour le réseau de bus. Ce service a transporté près de 95'000 utilisateurs en 2009, soit environ 4'000 de plus que l'année précédente. Ceci prouve, si besoin en est, la nécessité de ce service pour les jeunes de notre région, mais aussi l'importance d'assurer une

bonne communication auprès d'un public qui se renouvelle rapidement.

Commission "Activités sportives"

La commission "Activités sportives", présidée par M. Marc Vuilleumier, Municipal à Lausanne, a continué son travail sur les dossiers suivants:

Le projet de **centre de sports aquatiques**, infrastructure intercommunale faisant partie du projet lausannois Métamorphose, a été présenté dans les trois secteurs de Lausanne Région. Il apparaît en effet indispensable d'associer, dès le début du projet, les communes de Lausanne Région à cette réflexion, en vue d'un financement régional du déficit d'exploitation.

Au cours de cette année, le département des affaires régionales a réalisé une mise à jour des données recensées dans son site www.guidesportif.ch. Une promotion de ce site a été effectuée dans le cadre de la journée sportive régionale. Ce site recense près de 600 clubs sportifs, écoles de danse et fitness, classés sous plus de 100 sports. Il a été visité, cette année, par plus de 62'000 personnes.

La commission a suivi le travail du **centre intercommunal de glace de Malley – CIGM** – par son représentant au sein du comité directeur du CIGM, M. Raymond Bron, Syndic de Cugy. Parallèlement, une répartition financière du déficit d'exploitation 08-09 de cette infrastructure régionale a été établie à l'intention des communes. La commission "Activités sportives" a le plaisir de constater que les communes de Lausanne Région participeront, pour plus de Fr. 450'000.-, au déficit d'exploitation 08-09 du CIGM. En remerciement, la direction a offert plusieurs abonnements à la saison 09-10 du Lausanne Hockey Club.

La commission, afin de promouvoir la pratique du sport, ainsi que la région, a organisé une grande **journée sportive régionale**. Cette journée intitulée "**Mouvements**" a eu lieu le dimanche 4 octobre 2009, de 10 h à 16 h. A cette occasion, dans chacune des 29 communes membres de Lausanne Région, démonstrations et initiations de 29 sports "Découvertes" ont été offertes gratuitement aux citoyens.

Dans une ambiance familiale et de grande convivialité, plus de 3'500 enfants, principalement entre 7 et 12 ans, ont ainsi pu découvrir la pratique d'un sport.

A l'exception de quelques-unes, les sociétés sportives se sont dites ravies de la fréquentation. Beaucoup d'entre elles ont, grâce à cette journée sportive, vu le nombre de juniors inscrits à leur club augmenter.

Les 29 sites étaient identifiés, une hôtesse assurait l'accueil des participants. Pour la promotion de cette manifestation, une large communication a été faite, notamment au travers d'un flyer distribué dans tous les établissements scolaires de la région. Un site web [www.journeesportive regionale.ch](http://www.journeesportiveregionale.ch) a été mis en ligne et est toujours actif. Près de 11'000 personnes l'ont visité. Vous y trouvez les photos de cette grande manifestation, ainsi que des informations pour les prochaines éditions.

La commission "Activités sportives" se réjouit du succès de cette première édition et souhaite qu'elle soit rééditée régulièrement.

Commission "Déchets"

La commission "Déchets" est présidée par M. Jean-Daniel Luthi, Municipal à Bussigny.

Lors des années précédentes, cette commission avait proposé aux communes de la région d'appliquer un financement du coût de l'élimination des déchets à raison de 30 % couverts par l'impôt et de 70 % couverts par une taxe forfaitaire par ménage.

Comme plusieurs grandes communes n'ont pas décidé du système de financement, d'autres plus petites ont suspendu leurs décisions en attente de celles des grandes communes. D'autres communes ont, par contre, soumis à leurs Conseils, la proposition de la commission "Déchets" de Lausanne Région.

L'objectif de la commission "Déchets" était de proposer un système identique applicable dans toutes nos communes membres. Comme l'unanimité n'a pas été rencontrée, la commission a décidé d'étudier, dans des grandes villes suisses, les

avantages et inconvénients de la taxe au sac.

M. Luthi a présenté le résultat de son étude lors de l'assemblée générale du 29 septembre 2009, espérant ainsi trouver un consensus régional permettant d'éviter le tourisme des déchets.

D'autre part, le système proposé par Lausanne Région a été voté par le Conseil de la commune de Romanel. Des citoyens se sont opposés judiciairement à ce règlement, au titre que la taxe forfaitaire ne respectait pas le principe de causalité édicté par la Confédération du pollueur-payeur. Lausanne Région a signifié à cette commune qu'elle lui apporterait un soutien financier pour ses frais de justice.

D'autre part, le Conseil d'Etat n'a pas répondu à la demande du bureau de coordination de fixer une règle cantonale en la matière.

A l'occasion de l'assemblée générale du 29 septembre, la question de **l'écologie industrielle** a été présentée aux communes membres, avec l'objectif pour le canton de déterminer un nouveau site pour tester cette mise en commun et l'utilisation industrielle des déchets.

Pour rappel, M. Muheim siège au sein de la **commission cantonale de coordination pour la gestion des déchets – CODE** – avec le statut d'auditeur.

DEPARTEMENT AGGLOMERATION

Responsable: Mme Patrizia Darbellay

Le département "Agglomération" traite des dossiers liés au projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), ainsi qu'aux transports au travers de la commission homonyme.

Pour le projet d'agglomération, l'année 2009 a été marquée par l'objectif de remise de l'échéancier et des avant-projets relatifs aux mesures dont la réalisation est prévue en 2011-2014, ou soumises à des procédures de longue durée selon la loi fédérale sur les chemins de fer. Ces éléments ont été remis comme prévu à la Confédération fin décembre 2009.

En 2009, Lausanne Région a participé sous différents aspects à l'avancement de ce projet que l'on peut présenter comme suit:

- 1) Selon la convention ratifiée avec le canton, Lausanne Région participe directement aux travaux du bureau du PALM. Cette contribution correspond à un 40 % EPT et avait été négociée en lieu et place d'une participation financière directe de Lausanne Région. A ce titre, et en collaboration avec le chef de projet du PALM, il s'est notamment agi de:
 - a. Préparer les comités de pilotage (COPIL) du PALM qui se sont réunis à six reprises en 2009, ainsi que les groupes techniques précédant ces COPIL.
 - b. Trouver les financements afin de permettre l'engagement d'un chargé de communication pour le PALM et élaborer un plan d'actions 2010. Nous avons également participé et animé des stands du PALM lors des marchés du schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) et du schéma directeur du Nord lausannois (SDNL).
 - c. Préparer le budget du fonctionnement du bureau, ainsi que des études transversales.
- 2) Lausanne Région participe et suit également l'avancement des études du PALM qui bénéficient d'une participation financière des communes membres de l'association. Il s'agit de s'assurer de l'avancement des projets cofinancés par notre association et de la prise en compte des intérêts communaux. Nous pouvons notamment citer les projets transversaux suivants:
 - a. Lancement de l'étude **des installations commerciales à fortes fréquentations (ICFF)**. Lausanne Région participe au groupe de suivi, chargé d'élaborer le cahier des charges et attribuer le mandat. Il s'agit d'une étude menée par le canton dont l'agglomération fait office de zone pilote pour tester et ajuster les critères cantonaux concernant l'implantation des ICFF (participation prévue par Lausanne Région en 2010: Fr. 80'000.-).
 - b. Poursuite du mandat de **Mobilité douce** portant sur deux volets. Nous participons au financement de la coordination du mandat qui a été confiée à la ville de Lausanne, ainsi qu'à l'élaboration des avant-projets sur le jalonnement qui ont abouti en fin d'année (participation de Lausanne Région en 2009: Fr. 20'000.-)
 - c. **Parc, nature et paysage**, lancement de l'étude en décembre 2009: coordonnée avec le service des forêts, de la faune et de la nature (SFFN), un bureau mandataire est chargé d'élaborer la stratégie "parc nature et paysage" du projet d'agglomération qui prévoit en parallèle l'élaboration d'une évaluation environnementale stratégique. La participation de Lausanne Région à ce projet a été reportée en 2010.
- 3) Au titre d'association de communes, Lausanne Région assure différentes tâches de coordination et d'aide à la recherche de financement, citons notamment:
 - a. Préparation et coordination des séances de comité de pilotage avec les présidents des schémas directeurs.
 - b. Coordination entre schémas directeurs par le biais d'une participation aux séances groupes politiques – GROFIL – des schémas.
 - c. Participation au suivi du projet des axes forts à travers sa cellule politique et technique.
 - d. Rédaction de préavis régionaux permettant aux communes, au bureau du PALM et aux schémas directeurs de bénéficier d'un soutien financier du canton. En 2009, huit préavis ont été rédigés pour un **soutien financier total obtenu de Fr. 353'483.-**.

Ces préavis ont porté sur les objets suivants:
 - SDOL/Chantier 2/Arc-En-Ciel - PPA Modèle
 - SDOL/Chantier 2/Malley- PPA Modèle

- SDOL/Chantier 2/Malley- Concertation
- Chavannes-près-Renens/En Dorigny- Etude test
- Chavannes-près-Renens/En Dorigny – Etude d'opportunité
- SDOL/chantier 2/Arc-en-Ciel, phase 2, suite PDL et concertation
- SDOL/chantier 2/Malley – PDL modification suite examen préalable
- SDEL/Mise en place du bureau technique du schéma directeur Est.

4) Organisation bisannuelle des conférences d'agglomération.

Selon la convention signée en février 2007, Lausanne Région est également coorganisatrice, avec la région morgienne, des conférences d'agglomération, lieu d'échanges d'informations et de débats sur l'avancement du projet.

Le 28 avril 2009, la commune de Morges a accueilli la quatrième conférence d'agglomération. Cette édition a notamment porté sur le thème du financement des projets avec l'exemple des axes forts, de la requalification de la route cantonale RC1 et de la mobilité douce.

Le 12 novembre 2009, la ville de Lausanne a accueilli la cinquième conférence d'agglomération. Les thèmes abordés lors de cette manifestation ont concerné l'avancement du projet Métamorphose présenté par M. Olivier Français, Municipal, ainsi que la présentation de l'étude d'accessibilité multimodale présentée par M. Daniel Brélaz, Syndic de Lausanne. MM. les Conseillers d'Etat Jean-Claude Mermoud et François Marthaler ont présenté l'avancement des travaux du projet d'agglomération. En guise de bienvenue, les participants ont assisté à l'exposition des avant-projets des axes forts.

Commission "Transports"

Sous la présidence de Mme Claudine Wysa, Municipale à Bussigny, la commission "Transports" s'est réunie à plusieurs reprises en 2009.

• Comptages quinquennaux

En début d'année, la commission a notamment lancé le projet des comptages périodiques de trafic transports individuels (TI) et transports collectifs (TC) 2010, dont nous pouvons en résumer les principales étapes:

Janvier 2009

Parution publique de l'appel d'offres.

Février 2009

Ouverture, examen et notation des offres par une délégation politique et technique de la commission "Transports".

Mars 2009

Signature du contrat de prestations.

Les sociétés Transitec et Citec ont été sélectionnées au terme de la procédure d'appel d'offres. Le travail a démarré dès le mois d'avril avec la transmission au mandataire des besoins de comptages complémentaires récoltés préalablement par Lausanne Région. Le mandat se poursuivra en 2010 avec la pose des compteurs pour les transports individuels et en 2011 avec la récolte des données TC.

Le coût total du projet se monte à Fr. 239'950.- (TTC). Pour la première fois, nous pouvons nous réjouir d'avoir obtenu un soutien financier de la part du canton sur ce projet, ce qui diminuera d'environ 20 % la participation des communes. La région morgienne participe également au financement du projet. Au vu de cet apport financier, la cotisation des communes sera inférieure à l'estimation portée dans notre budget. Pour rappel, les comptages quinquennaux sont préfinancés par notre association et amortis sur 5 ans dans nos budgets.

- **Guide P+R Parkings Relais:** Lausanne Région avait, en 2006, réédité son plan des Parkings Relais sur le territoire de la communauté tarifaire Mobilis.

En 2009, la commission "Transports" a souhaité créer un site internet afin de diffuser les informations contenues sur la plaquette des P+R. Une version imprimée

mée des plans est également prévue. Ce travail se poursuivra en 2010.

- **Semaine de la mobilité:** Le département des affaires régionales avait pour mission d'inscrire Lausanne Région dans les actions de la semaine de la mobilité. Il l'a fait, grâce à l'appui de la ville de Lausanne qui a financé l'édition d'une brochure "En ville autrement". Ainsi un article sur l'association régionale, ainsi qu'un article à propos de projets du PALM, ont pu être édités dans cette brochure, largement distribuée, notamment aux communes membres.

DEPARTEMENT PROMOTION ECONOMIQUE

Responsable: Mme Ariane Rochat

La commission "Promotion économique", sous la présidence de Mme Susanne Perudet, Municipale à Villars-Ste-Croix et représentant du secteur ouest de l'association, s'est réunie à 3 reprises.

Depuis le 1^{er} janvier 2008, le canton de Vaud dispose d'une nouvelle base légale régissant l'appui au développement économique, la **LADE** – Loi sur l'appui au développement économique –. Son chapitre II reconnaît les associations régionales lorsque celles-ci *assument des tâches de promotion, sont dotées d'une organisation et d'une représentativité adéquates et disposent d'une stratégie, préalablement validée par le département, comprenant un positionnement, une analyse des forces et des faiblesses, des objectifs, des axes stratégiques, un programme d'actions, un schéma d'organisation.*

Répondant à ces critères, Lausanne Région a encaissé une subvention cantonale de Fr. 84'000.- pour l'exercice 2009; celle-ci est basée sur les EPT – emplois plein temps – et le montant des cotisations communales.

Les deux départements concernés par la LADE, soit "Agglomération" et "Promotion économique" ont rédigé et présenté au service de l'économie du canton 19 dossiers de demande de soutien "aides à fonds perdus" pour un montant total d'environ Fr. 600'000.-. Les préavis rédigés par le département concernaient principale-

ment l'organisation de congrès internationaux.

Afin de disposer d'une image globale et complète des activités 2009 du département "Promotion économique", le présent rapport est divisé en plusieurs parties que sont:

- prestations directes liées au guichet entreprise,
- actions de valorisation du tissu économique régional,
- supports promotionnels,
- représentations et réseautage.

Prestations liées au guichet entreprise:

Les aides directes d'appui à la création et au développement des entreprises couvrent les thématiques suivantes:

- ✓ analyse des projets,
- ✓ appui à l'élaboration du plan d'affaires,
- ✓ mise en contact avec les organismes publics et privés compétents, mais également avec un réseau de partenaires régionaux,
- ✓ facilitation des démarches administratives,
- ✓ aides à la recherche de terrains à vocation "activités" et de locaux commerciaux,
- ✓ conseils en matière de fiscalité,
- ✓ recherche de financement,
- ✓ appui à l'élaboration des dossiers de demandes de permis de travail.

82 entreprises ont fait appel à nos services pour des aides directes telles que mentionnées sous référence. Elles sont actives dans des domaines très variés: hautes technologies – services à domicile – activités récréatives, culturelles et sportives. 16 d'entre elles sont des entreprises exogènes.

35 porteurs de projets ont été rencontrés dans le cadre d'un entretien "tête à tête".

Actions de valorisation du tissu économique régional:

- **Trophées PERL, prix entreprendre région Lausanne:** cette septième édition a enregistré 14 dossiers candidats. Les lauréats se sont vus remettre des chèques de Fr. 50'000.-, Fr. 20'000.- et deux fois Fr. 10'000.-:

- 1^{er} prix: Cellness Biotech, Lausanne – développement de solutions innovantes pour la culture cellulaire,
- 2^e prix: Sonja Dessert & Santé, Belmont – pour la création, la production et la commercialisation de pâtisseries sans gluten, lactose et sucre,
- 3^e prix: Lausane Roule, Lausanne – pour la mise en œuvre et l'exploitation d'un service de prêts de vélos,
- Prix coup de cœur du Jury: Swiss Fresh Water, Belmont – pour le développement d'une solution de dessalement de l'eau.

Nous tenons ici à remercier nos partenaires: 24 heures, l'Agefi et la Revue polytechnique pour la presse, ainsi que la BCV, la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie et Genilem.

Plus de 200 personnes prirent part à la cérémonie de remise des trophées, en présence de M. le Conseiller d'Etat Philippe Leuba.

Au sortir de la partie protocolaire, le Dr Jean-Luc Josset, scientifique et créateur de l'institut Space-X à Neuchâtel, a donné une conférence sous le titre "la lune aujourd'hui".

Le département a organisé, à l'attention de tous les candidats aux Trophées, une séance d'informations liées au financement des entreprises en présence de partenaires experts en la matière (ex. banquier – fiscalistes – représentants de la CRC, de CapitalProximité ou encore du service de l'économie du canton de Vaud).

- **Les ateliers de la ville de Renens / Filière du design industriel et arts apparentés:** nous avons poursuivi notre soutien financier au fonctionnement des ateliers, ainsi que notre soutien de conseil à la création et au développement pour les entreprises y domiciliées.
- **Fondation ASECE, microcrédit solidaire suisse:** nous avons poursuivi notre soutien financier pour la troisième année consécutive et notre collaboration en termes de soutien aux entreprises. Le deuxième prix lauréat des trophées PERL 2009, la société Sonja Dessert & Santé est soutenue par la fondation.

-
- **Pacte, des paroles aux actes:** si pendant plusieurs exercices nous avons soutenu financièrement cette association qui a pour but de favoriser l'accès des femmes à des postes à responsabilités, dès l'exercice 2009 notre soutien s'est entendu pour des conseils entrepreneuriaux à des femmes qui ont un projet de création d'entreprise. Cette aide qui fut d'abord dispensée sous forme d'une conférence, a été poursuivie sous forme de rencontres personnelles au bureau de la promotion économique.

- **Genilem:** le 28 mai, nous avons été présents en qualité de sponsor et conférencier au 2^e carrefour des créateurs organisé par Genilem au centre patronal de Paudex; cette manifestation a accueilli plus de 120 créateurs d'entreprises. Il nous a été permis de prendre part à une table ronde liée au financement des entreprises et par là-même de présenter les trophées PERL et le fonds capital développement. Nous disposions également d'un stand de promotion.

- **MIPIM,** marché international des professionnels de l'immobilier, Cannes – Mars 2009: Il s'est agi de notre 2^e participation en qualité de partenaire de la Lake Geneva Region à cette convention internationale réunissant acteurs privés, institutionnels et collectivités publiques ayant un lien avec les affaires immobilières (construction et promotion) et l'aménagement des territoires. Le consortium de la Lake Geneva Region est composé de 24 partenaires privés, des cantons de Genève et de Vaud, des départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie et des deux associations que sont Nyon Région et Lausanne Région.

Notre délégation était composée de M. Gustave Muheim, président, M. Alain Gillièron, Syndic de Prilly, Mme Ariane Rochat, déléguée économique et M. René Spahr, chef de projet PALM.

Il a été permis à la délégation vaudoise de rencontrer, au travers de conférences organisées, des représentants

des agglomérations bordelaises et marseillaises et d'un projet parisien d'intérêt national.

Le consortium de la Lake Geneva Region avait également organisé, comme cela est l'usage, une conférence sur le thème "développement durable au sein de la LGR, un engagement partagé"; les discussions s'articulèrent autour d'un jeu de questions / réponses à l'endroit de MM. les Conseillers d'Etat Mermoud, Unger et Müller.

o **Délégation vaudoise à Moscou, du 13 au 16 septembre 2009:**

A l'initiative de l'ambassade suisse à Moscou, une délégation vaudoise composée de représentants du Conseil d'Etat, de la Municipalité de Lausanne, ainsi que des milieux économiques, académiques, sportifs et culturels (au total 120 personnes) se sont rendues à Moscou. Le but était de favoriser les échanges commerciaux avec la Russie et de promouvoir les atouts du canton en matière de formation et de tourisme.

Le programme comportait de très nombreux événements: conférences de presse, rencontres politique et académique et des rendez-vous entrepreneuriaux. Un accord de collaboration a été signé entre la "Moscow Chamber of Commerce and Industry" et la chambre bilatérale Suisse-Russie; l'ECAL a offert un semestre de cours à deux étudiantes moscovites et M. le Syndic Daniel Brélaz et le Maire de Sochi, M. Anatoli Pakhomov ont formalisé l'entrée de Sochi dans l'union mondiale des villes olympiques – UMVO –.

Si le canton de Vaud, organisateur de cet événement, nous a signifié son souhait d'une représentation régionale, il nous a paru patent que, compte tenu des spécificités du territoire couvert par notre association (40 % des emplois du canton, la présence des hautes écoles, des sièges de multinationales, du CIO et des fédérations sportives, du CHUV et des cliniques privées de renommées internationales), Lausanne Région avait une légitimité à se rendre à Moscou.

Le président Muheim et la déléguée économique ont ainsi pu, au cours des

3 jours moscovites, intensifier les liens et contacts avec les membres de la délégation vaudoise, ce qui représente des atouts importants dans le cadre des dossiers prioritaires et stratégiques que nous traitons.

- o **Jeune chambre internationale Lausanne:** nous avons soutenu financièrement le congrès national 2009 de la jeune chambre internationale qui s'est tenu à Lausanne du 25 au 27 septembre 2009 sur le site de l'EPFL. Cette manifestation a enregistré la présence de 800 participants, principalement européens, qui ont pu assister à des conférences et séminaires; quelques exemples de thèmes traités: responsabilité sociale des entreprises – entre préjugés et perception, où se trouve la réalité – robotique bio-inspirée ou encore la collaboration entre l'EPFL et des projets tels que Alinghi, Impulse et Hydroptère.

Supports promotionnels

Le département "Promotion économique" a fêté son dixième anniversaire. Pour inscrire cet événement, plusieurs actions ont été menées:

- édition d'une brochure 10^e anniversaire,
- édition d'une brochure globale Lausanne Région "agir ensemble".

Représentation et réseautage

Les lignes qui suivent ont pour propos de mettre en évidence l'implication du département au sein du tissu économique régional:

- o la déléguée siège au sein du comité de capitalproximité qui, nous le rappelons, a pour mission de mettre en contact demandeurs et offreurs de capitaux,
- o nous sommes également présents au sein du comité de gestion du biopôle de Vennes,
- o membre de la CODEV – coordination du développement économique vaudois –; sont membres de cette association, les responsables opérationnels des associations régionales vaudoises. Elle a pour mission, entre autres, l'échange d'informations, la formation. Les

membres travaillent sous l'égide de deux plateformes: développement territorial et développement économique. Cette dernière est animée par la responsable "Promotion économique" de Lausanne Région,

- o membre de la chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, CVCI. Depuis le début 2009, la déléguée économique a été nommée à l'assemblée des délégués composée de 80 personnes représentatives du tissu économique,
- o membre du Business Club de la CVCI. La société Swiss Fresh Water qui fut l'une des lauréates des trophées PERL 2009 a eu l'opportunité de se présenter devant un auditoire de chefs d'entreprises lausannoises dans le cadre d'un lunch/conférence du Business Club,
- o nous avons été présents:
 - au forum de l'économie vaudoise et à celui du Nord vaudois,
 - à la conférence organisée par le Crédit Suisse "perspectives économiques 2010"
 - à la conférence d'automne de la SIC – société industrielle et commerciale Lausanne et environs,
- o Canton de Vaud, Service de l'économie:
 - nous avons participé au groupe de travail en charge d'une réflexion sur la création d'une base de données terrains,
 - nous avons été présents à la conférence organisée à l'attention de tous les partenaires du service de l'économie dans le but de présenter les nouvelles brochures cantonales de promotion, ainsi que les prestataires de services soutenus,
 - nous avons participé à un séminaire sur le développement régional.

CONCLUSIONS

L'année 2009 aura été, pour Lausanne Région, une année de mise en œuvre de nouveaux projets, réalisations très concrètes assurant un large rayonnement de notre association auprès des citoyens. Ainsi, nous nous sommes ancrés, au niveau

cantonal, comme partenaire essentiel sur plusieurs dossiers.

Les réflexions de nos commissions visent à positionner la région non seulement comme organe de coordination, de mise en réseau, mais aussi comme organe de communication, relayant les informations entre les différents partenaires et comme interlocuteur indispensable sur plusieurs sujets tels que l'agglomération, la promotion économique, les déchets, la formation et la toxicomanie, entre autres.

Ce travail a été rendu possible grâce aux 67 représentants des secteurs et techniciens, qui se sont réunis à l'occasion de 74 séances. Nous tenons ici à les en remercier chaleureusement.

◆◆◆◆

Inspection intercommunale des chantiers – IIC



Préambule

La commune de Prilly a adhéré à notre service le 1^{er} mai 2009. Nous nous réjouissons de cette nouvelle collaboration et souhaitons la bienvenue aux autorités de cette commune.

L'activité dans la construction s'est maintenue à un niveau élevé, ce secteur n'a guère été touché par la crise en 2009. Le nombre de chantiers visités a fortement augmenté, une hausse, certes due en partie à l'arrivée de la commune de Prilly. Il est cependant intéressant de constater que ce sont les travaux effectués sur des bâtiments existants (rénovations, transformations/agrandissements et démolitions) qui constituent la cause principale de cet essor. Si la construction d'immeubles d'habitation est restée quasiment stable par rapport aux années précédentes, la construction de villas a considérablement diminué.

Nous remercions pour leur précieuse et efficace collaboration, les collaborateurs des différents services communaux de notre région, les collaborateurs de la division sécurité au travail de la SUVA, ainsi que les collaborateurs du service cantonal des eaux, sols et assainissement (SESA) notamment.

Pour leur confiance, nous adressons nos remerciements à nos employeurs, les autorités communales.

RAPPEL DES TÂCHES

Sécurité du public

Organe de contrôle

La prévention des accidents dus aux chantiers est régie par le règlement vaudois du 21 mai 2003 de prévention des accidents dus aux chantiers (Rpac). Son application incombe aux Municipalités. Selon l'article 29 Rpac, les Municipalités peuvent confier le contrôle soit à un organe communal de la police des constructions disposant du personnel possédant les compétences nécessaires, soit à un office intercommunal remplissant les mêmes conditions, soit enfin à un tiers disposant des compétences nécessaires. Dans notre cas, les communes de Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Jouxens-Mézery, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Sainte-Croix, ont chargé notre service d'assumer cette tâche.

But et personnes concernées

Le règlement de prévention des accidents dus aux chantiers tend à prévenir toute menace et atteinte à l'intégrité physique et aux biens des voisins, des tiers ou de l'ensemble de la collectivité. Il est applicable à toute personne qui exécute pour son compte ou pour le compte d'autrui des travaux de construction, de réparation, d'entretien, de démolition ou de génie civil, ainsi qu'aux personnes employées sur de tels chantiers.

Ouverture de chantiers, montage de grues et d'échafaudages

Conformément à l'article 5 Rpac, notre organe de contrôle doit être avisé, au

moins dix jours à l'avance, de l'ouverture de chantiers ou du commencement de travaux. L'obligation d'annoncer incombe à l'entrepreneur ou au maître de l'ouvrage, respectivement à son mandataire. Elle est distincte de l'obligation du maître de l'ouvrage d'aviser la Municipalité et l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du commencement et de l'achèvement de tous travaux faisant l'objet d'un permis de construire.

Toujours selon le même article, notre service doit être avisé, au moins dix jours à l'avance, du montage de grues et d'échafaudages. Suivant les circonstances, le genre ou la nature des installations et ouvrages nécessaires, l'organe de contrôle des chantiers peut subordonner l'utilisation de machines, engins ou installations à une inspection préalable.

Contrôle des chantiers

Selon l'article 29 Rpac, notre service a le droit de faire inspecter en tout temps les chantiers de construction, de réparation, d'entretien, de démolition ou de génie civil, pour s'assurer des mesures prises pour la sécurité publique. Il peut exiger qu'un plan d'organisation de chantier lui soit soumis, notamment avant le montage d'une grue ou d'un échafaudage au-dessus ou à partir du domaine accessible au public. Notre organe de contrôle peut ordonner les mesures qui lui paraissent nécessaires pour la sécurité publique (article 30 Rpac). Il peut ordonner la suspension immédiate des travaux lorsqu'il constate que la sécurité des voisins ou du public est compromise ou menacée de l'être.

Sécurité des travailleurs

Selon l'article 31 Rpac, lorsque les organes de contrôle constatent, dans le cadre de leurs contrôles, des dangers imminents menaçant les travailleurs d'un chantier ou une violation manifeste de prescriptions relatives à leur sécurité, ils les inviteront à prendre immédiatement les mesures utiles pour faire cesser la menace, même en l'absence de risques pour les tiers et ils aviseront aussitôt la section génie civil et bâtiments de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (SUVA),

qui pourra ordonner les mesures qui s'imposent. Concernant notre région, par mandat de la SUVA, notre organe a la compétence de conseiller et d'ordonner directement les mesures qui s'imposent aux entreprises concernées.

Cantines de fêtes

Par décision du Bureau intermunicipal, notre service est chargé de contrôler ce type d'installation. A défaut de base légale en la matière, nos contrôles consistent uniquement en un examen visuel et rapide de la situation et des installations en question, ils ne peuvent être confondus avec une expertise technique visant à vérifier l'état des structures porteuses, des toiles et autres éléments de l'installation.

CHANTIERS VISITÉS

169 chantiers de rénovation de façades ou de toiture de bâtiments commerciaux, d'habitation et autres, nécessitant notamment l'installation d'échafaudages ont été visités durant l'année 2009.

252 chantiers de démolition, agrandissement, transformation et construction de villas, immeubles d'habitation, immeubles industriels et autres ouvrages ont également été visités durant l'année écoulée, en voici quelques uns:

Travaux terminés durant l'année 2009 à Ecublens



- Agrandissement du dépôt "Le Shop" au chemin du Dévent.
- Transformation d'une chaufferie au chemin du Dévent (1 grue).
- Construction de deux immeubles d'habitation à la route de la Brûlée (1 grue).

- Construction de trois immeubles d'habitation en Verney-Montaney B (1 grue).
- Construction d'un immeuble d'habitation au chemin de la Forêt (1 grue).
- Construction de plusieurs villas au sentier du Planoz (1 grue).
- Construction d'une villa au chemin de la Colline (1 grue).
- Construction de deux passages sous la route cantonale RC1 (2 grues).

Travaux encore en cours au 31 décembre 2009 à Ecublens

- Agrandissement d'un bâtiment à la route de Vallaire.
- Transformation d'une villa au chemin du Levant.
- Construction d'un immeuble d'habitation à la rue de Bassenges (1 grue).
- Construction d'une villa au chemin du Coteau (1 grue).
- Construction d'une villa à la route de la Pierre (1 grue).
- Construction de cinq villas jumelles au chemin du Jura (1 grue).
- Construction d'un centre commercial Gonset à la route de Reculan (1 grue).
- Construction d'une halle industrielle au chemin de la Motte (1 grue).
- Construction de cinq bâtiments administratifs au chemin de Ruchoz, EPFL (3 grues).
- Construction d'un Learning Center à l'EPFL (4 grues).
- Surélévation d'un bâtiment administratif au chemin du Barrage, EPFL.
- Agrandissement de la bergerie En Dorigny, UNIL.
- Transformation de la Ferme de Dorigny, UNIL.



COMMENTAIRES

Statistique

Un dossier est ouvert pour chaque chantier qu'il ait débuté (en cours de travaux) ou qu'il soit en projet (c'est-à-dire qu'un permis de construire a été accordé). Les permis de construire, dont nous recevons un double par l'intermédiaire des services techniques communaux, ne font toutefois pas tous l'objet de l'ouverture d'un dossier, s'agissant notamment d'ouvrages dont la réalisation s'effectue dans des délais très courts ou ne nécessite que peu de moyens, ou encore qui n'occasionne aucun risque particulier ou autre nuisance pour le voisinage et les travailleurs.

Le nombre de dossiers ainsi ouverts correspond, dans la statistique, au nombre de **chantiers traités**. Il n'est donc pas obligatoirement égal au nombre réel de chantiers dont les travaux sont effectivement en cours, qui lui correspond au nombre de **chantiers visités** et représente très concrètement la situation sur le terrain.

Le nombre total de chantiers visités en 2009 s'établit à un record de 421, il est en forte hausse par rapport à 2008 (+59, +16%). Il est également supérieur de 35 (+9%) par rapport au record précédent datant de l'année 2006. Cette augmentation est due en partie à l'adhésion à notre service depuis le 1^{er} mai 2009 de la commune de Prilly, pour laquelle 40 chantiers ont été visités durant l'année. Ecublens enregistre pour la cinquième fois durant ces six dernières années le plus grand nombre de chantiers visités.

Par rapport à 2008, une hausse est constatée pour les communes de Bussigny (+13,

+23%), Renens (+13, +16%), St-Sulpice (+6, +20%), Crissier (+8, +17%) et Ecublens (+4, +4%). Dans les communes de Chavannes (-2, -9%), Villars-Ste-Croix (-6, -46%) et Joux-tens-Mézery (-17, -63%), le nombre de chantiers visités est en baisse.

Par rapport à ces dernières années, 2009 a été marquée par une forte progression de travaux effectués sur des bâtiments existants. En comparaison avec 2008, pour l'ensemble du territoire intercommunal, les réfections de toiture, façades et autres nécessitant notamment l'installation d'échafaudages ont augmenté de 43 unités (+34%). Les transformations/agrandissements de logements ou autres locaux ont augmenté de 16 unités (+24%), alors que les bâtiments démolis ou déconstruits ont passé de 13 à 32 (+19, +146%).

A l'inverse, si la construction de nouveaux immeubles d'habitation est restée quasiment stable en comparaison des années précédentes, celle des villas a nettement diminué (78 en 2007, 58 en 2008 et 37 en 2009). La construction nouvelle de bâtiments et ouvrages non destinés au logement a par contre progressé (47 en 2007, 60 en 2008, 65 en 2009).

Situation sur le terrain

Nos interventions concernent toujours autant les risques d'accidents de chantier (sécurité des travailleurs) que ceux dus aux chantiers (sécurité du public). Les dysfonctionnements rencontrés sont multiples, certains sont récurrents et ont déjà fait l'objet de plusieurs commentaires dans nos précédents rapports, nous nous y attarderons donc pas dans celui-ci. Nous avons relevé plus haut l'augmentation de certains types de travaux, dont ceux relatifs aux démolitions et aux rénovations de bâtiments, plus particulièrement les toitures plates. Nous relevons de nombreux problèmes de sécurité à leurs sujets.



Comme tout autre chantier, les travaux de rénovation d'une toiture plate ne s'improvisent pas. Or, un grand nombre de dysfonctionnements est régulièrement observé. Trop souvent encore, ces travaux ne sont pas annoncés, et l'on découvre une situation qui n'est pas conforme aux normes de sécurité. Pour transporter le matériel et les matériaux du sol à la toiture, et l'inverse, on utilise pour quelques heures ou quelques jours un camion-grue. Il est très fréquemment constaté que le travail est organisé à la va-vite et occasionne des situations dangereuses pour le public et les travailleurs. Exemples courants: une charge mal élinguée, une zone survolée par la grue qui n'est pas clairement balisée au sol et du public qui peut ainsi se retrouver au-dessous de la charge transportée, le casque pas porté par les travailleurs, etc.

La mise en place des barrières de protection contre les chutes en bordure de toiture pose également souvent problème. Juché à plusieurs mètres ou dizaines de mètres de hauteur face au vide, le travailleur occupé à cette tâche doit prendre toutes les mesures nécessaires à sa propre protection et à celle de ceux qui se trouvent en contrebas. Un élément de barrière ou un outil peuvent aussi échapper à son utilisateur, ils doivent être assurés et un balisage doit être mis en place au sol. La composition même des protections contre les chutes installées en toiture est parfois très insuffisante. Il est de plus beaucoup trop aisé d'enlever des éléments lorsqu'on s'aperçoit, par exemple, que le type de barrière prévu n'est pas compatible avec le travail à effectuer et qu'il entrave sa bonne marche. Un gros effort doit être

entrepris dans ce domaine pour améliorer la sécurité de chacun.

Les chantiers de démolition et de déconstruction se sont en effet multipliés dans la région ces derniers temps. Les risques d'accidents sont nombreux, une fois encore autant pour les travailleurs que pour le public et les conséquences sont généralement graves. La planification des travaux est essentielle et le catalogue des dangers doit être clairement établi, proximité du domaine public ? Présence d'amiante et autres substances nocives ? Système porteur ? Etc.

La protection de l'environnement est également à prendre en compte, zone contaminée ? Tri des déchets, traitement des eaux, etc. Ce type de chantier, qui demande une attention toute particulière, est pris en général un peu trop à la légère, et l'organisation fait vite place à l'improvisation. Dans ce domaine également un gros effort doit être entrepris.

Nous restons persuadés que les contacts noués dès le début des travaux avec les différents acteurs concernés, ainsi qu'une présence soutenue sur les chantiers, sont essentiels pour améliorer les conditions de sécurité des travailleurs, du public et de l'environnement.

*L'inspecteur
Laurent Rossel*

Chantiers, statistique 2009 (grues et cantines non comprises)

| | | Chantiers en cours au 1.1 | Chantiers en cours, nouveaux | Chantiers visités, total | Chantiers non débutés au 31.12 | Chantiers traités, total | Chantiers terminés | Chantiers en cours au 31.12 | Visites effectuées |
|--------------------------|-------------|------------------------------|---------------------------------|-----------------------------|-----------------------------------|-----------------------------|--------------------|--------------------------------|--------------------|
| Bussigny | 2009 | 21 | 48 | 69 | 13 | 82 | 48 | 21 | 150 |
| | 2008 | 23 | 33 | 56 | 17 | 73 | 35 | 21 | 170 |
| Chavannes | 2009 | 11 | 9 | 20 | 6 | 26 | 14 | 6 | 64 |
| | 2008 | 7 | 15 | 22 | - | 22 | 11 | 11 | 53 |
| Crissier | 2009 | 15 | 38 | 53 | 14 | 67 | 38 | 15 | 127 |
| | 2008 | 13 | 32 | 45 | 17 | 62 | 30 | 15 | 102 |
| Ecublens | 2009 | 33 | 63 | 96 | 7 | 103 | 47 | 49 | 236 |
| | 2008 | 39 | 53 | 92 | 21 | 113 | 59 | 33 | 260 |
| Jouxens-Mézery | 2009 | 4 | 6 | 10 | 13 | 23 | 5 | 5 | 30 |
| | 2008 | 13 | 14 | 27 | 11 | 38 | 23 | 4 | 60 |
| Prilly | 2009 | - | 40 | 40 | 8 | 48 | 20 | 20 | 96 |
| | 2008 | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Renens | 2009 | 27 | 64 | 91 | 12 | 103 | 52 | 39 | 233 |
| | 2008 | 28 | 50 | 78 | 18 | 96 | 51 | 27 | 204 |
| St-Sulpice | 2009 | 18 | 17 | 35 | 9 | 44 | 19 | 16 | 96 |
| | 2008 | 3 | 26 | 29 | 14 | 43 | 11 | 18 | 88 |
| Villars-Ste-Croix | 2009 | 3 | 4 | 7 | - | 7 | 4 | 3 | 15 |
| | 2008 | 8 | 5 | 13 | - | 13 | 10 | 3 | 29 |
| Total | 2009 | 132 | 289 | 421 | 82 | 503 | 247 | 174 | 1047 |
| | 2008 | 134 | 228 | 362 | 98 | 460 | 230 | 132 | 966 |

CONTROLES DE GRUES ET MONTE-CHARGES DE CHANTIERS

| | GRUES | | MONTE-CHARGES |
|-------------------|-------|-------|---------------|
| | 2009 | 2008 | 2009 |
| Bussigny | 3 | 3 | - |
| Chavannes | - | 3 | - |
| Crissier | 3 | 8 | 1 |
| Ecublens | 13 | 11 | 4 |
| Jouxten-Mézery | 3 | 1 | - |
| Prilly | 6 | - | - |
| Renens | 12 | 3 | 2 |
| St-Sulpice | 4 | 4 | - |
| Villars-Ste-Croix | - | 1 | - |
| | <hr/> | <hr/> | <hr/> |
| Total | 44 | 34 | 7 |

CONTROLES DE CANTINES DE FETES

| | | |
|-------------------|-------|-------|
| Bussigny | 8 | 3 |
| Chavannes | - | - |
| Crissier | 3 | 4 |
| Ecublens | 1 | 2 |
| Jouxten-Mézery | - | - |
| Prilly | - | - |
| Renens | 3 | 5 |
| St-Sulpice | 2 | 3 |
| Villars-Ste-Croix | - | - |
| | <hr/> | <hr/> |
| Total | 17 | 17 |

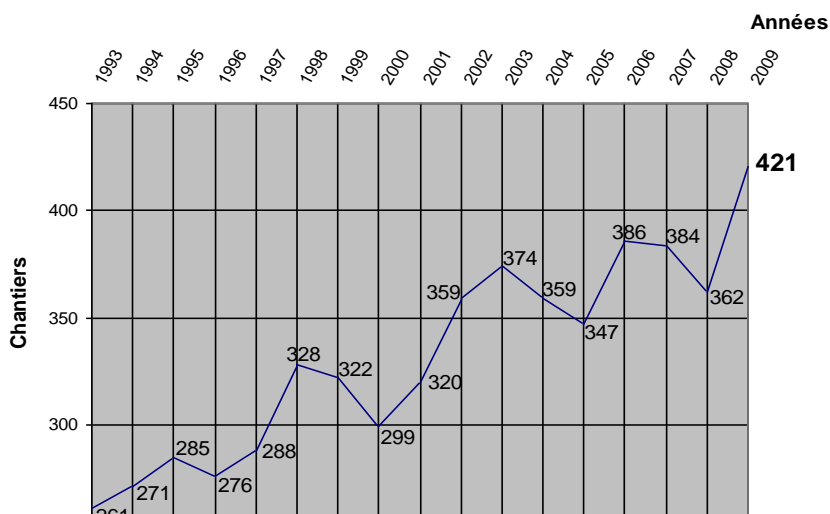
TOTAL DE L'ENSEMBLE DES CONTROLES

| | Chantiers | Grues et Monte-charges | Cantines de fêtes | Total | |
|-------------------|-----------|---------------------------|----------------------|-------|--------|
| Bussigny | 150 | 3 | 8 | 161 | (176) |
| Chavannes | 64 | - | - | 64 | (56) |
| Crissier | 127 | 4 | 3 | 134 | (114) |
| Ecublens | 236 | 17 | 1 | 254 | (273) |
| Jouxten-Mézery | 30 | 3 | - | 33 | (61) |
| Prilly | 96 | 6 | - | 102 | - |
| Renens | 233 | 14 | 3 | 250 | (212) |
| St-Sulpice | 96 | 4 | 2 | 102 | (95) |
| Villars-Ste-Croix | 15 | - | - | 15 | (30) |
| | <hr/> | <hr/> | <hr/> | <hr/> | <hr/> |
| Total | 1047 | 51 | 17 | 1115 | (1017) |

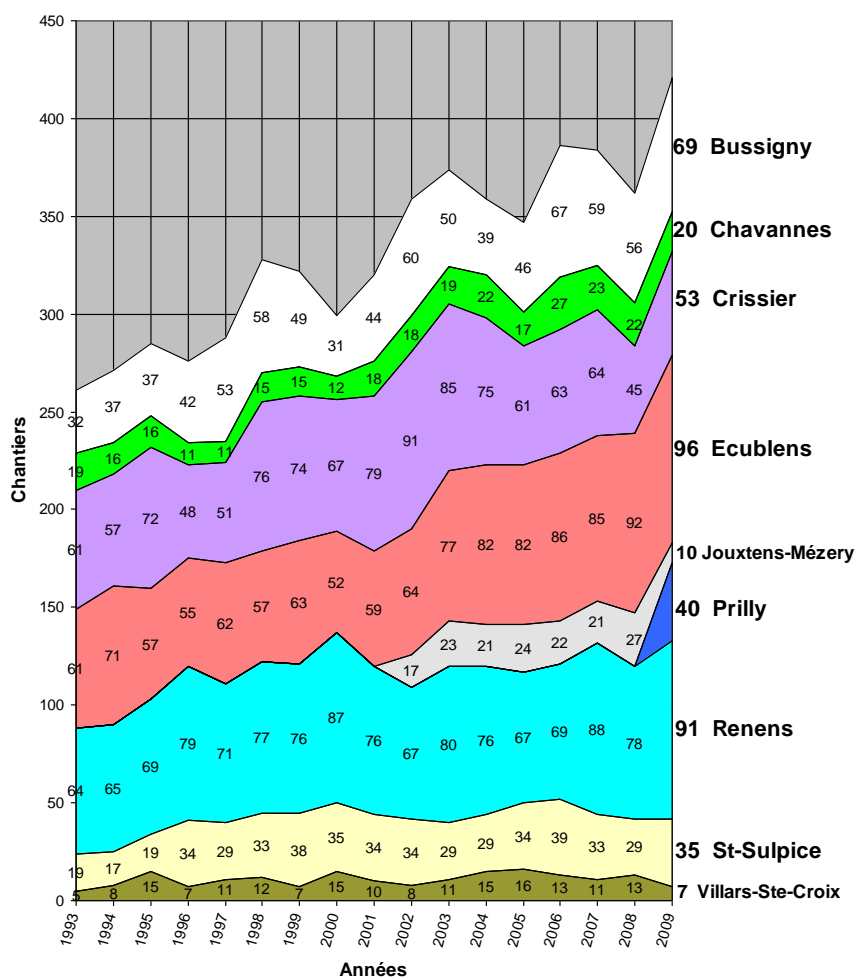
Chantiers visités en 2009, classement par type de travaux

| | Existant | | | | | | Nouveau | | | | | | Total | |
|--------------------------|--------------------|-------------|-----------------------------------|-------------|------------------------------|-------------|-------------------------|-------------|--|-------------|----------------------|-------------|--------------------|--|
| | Rénovations | | Transformations / agrandissements | | Démolitions / déconstruction | | Constructions de villas | | Constructions d'immeubles d'habitation | | Autres constructions | | | |
| | nombre absolu | pourcentage | nombre absolu | pourcentage | nombre absolu | pourcentage | nombre absolu | pourcentage | nombre absolu | pourcentage | nombre absolu | pourcentage | | |
| Bussigny | 38 | 55.1 | 18 | 26.1 | 1 | 1.4 | 2 | 2.9 | 3 | 4.3 | 7 | 10.2 | 69 / 100 | |
| | 57 / 82.6% | | | | | | 12 / 17.4% | | | | | | | |
| Chavannes | 7 | 35.0 | 3 | 15.0 | 3 | 15.0 | - | - | 6 | 30.0 | 1 | 5.0 | 20 / 100 | |
| | 13 / 65.0% | | | | | | 7 / 35.0% | | | | | | | |
| Crissier | 25 | 47.2 | 10 | 18.9 | 6 | 11.3 | 3 | 5.7 | - | - | 9 | 16.9 | 53 / 100 | |
| | 41 / 77.4% | | | | | | 12 / 22.6% | | | | | | | |
| Ecublens | 33 | 34.4 | 15 | 15.6 | 1 | 1.1 | 17 | 17.7 | 8 | 8.3 | 22 | 22.9 | 96 / 100 | |
| | 49 / 51.1% | | | | | | 47 / 48.9% | | | | | | | |
| Jouxens-Mézery | 2 | 20.0 | 3 | 30.0 | - | - | 4 | 40.0 | - | - | 1 | 10.0 | 10 / 100 | |
| | 5 / 50.0% | | | | | | 5 / 50.0% | | | | | | | |
| Prilly | 17 | 42.5 | 10 | 25.0 | 3 | 7.5 | 2 | 5.0 | 6 | 15.0 | 2 | 5.0 | 40 / 100 | |
| | 30 / 75.0% | | | | | | 10 / 25.0% | | | | | | | |
| Renens | 38 | 41.8 | 14 | 15.4 | 10 | 11.0 | 4 | 4.4 | 12 | 13.2 | 13 | 14.2 | 91 / 100 | |
| | 62 / 68.2% | | | | | | 29 / 31.8% | | | | | | | |
| St-Sulpice | 7 | 20.0 | 9 | 25.7 | 8 | 22.9 | 2 | 5.7 | - | - | 9 | 25.7 | 35 / 100 | |
| | 24 / 68.6% | | | | | | 11 / 31.4% | | | | | | | |
| Villars-Ste-Croix | 2 | 28.6 | 1 | 14.3 | - | - | 3 | 42.8 | - | - | 1 | 14.3 | 7 / 100 | |
| | 3 / 42.9% | | | | | | 4 / 57.1% | | | | | | | |
| Total | 169 | 40.2 | 83 | 19.7 | 32 | 7.6 | 37 | 8.8 | 35 | 8.3 | 65 | 15.4 | 421 100% | |
| | 284 / 67.5% | | | | | | 137 / 32.5% | | | | | | | |

Total des chantiers visités Evolution depuis 1993



Chantiers visités Répartition par commune Evolution depuis 1993



Association intercommunale pour la création et l'exploitation d'un collège secondaire de l'Ouest lausannois – AIC

*Déléguée au sein du comité de direction:
Mme Danièle Petoud Leuba, Conseillère municipale.*

Il s'agit là du dernier rapport de gestion de l'Association intercommunale AIC puisqu'elle n'est plus propriétaire du collège de La Planta et qu'elle a été dissoute au 31 décembre 2009.

Les comptes de fonctionnement sont arrêtés au 31 juillet 2009 du fait que le bâtiment, suite au préavis no 32 accepté par le conseil intercommunal en date du 30 septembre 2008, a été vendu à la commune de Chavannes-près-Renens à cette date.

Par contre, les salaires des employés sont calculés jusqu'au 31 août 2009, le comité de direction n'ayant pu résilier les contrats de travail avant la fin du mois de février 2009 avec effet au 31 août 2009, en raison du délai référendaire du préavis de la Municipalité de Chavannes-près-Renens sollicitant l'aval de son Conseil communal pour l'achat dudit bâtiment.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Conseil intercommunal

Le conseil intercommunal compte 14 membres.

Délégation pour Ecublens:

- Mme Anne-Claude Gilli
- Mme Nicole Mocanou
- M. Jean-Louis Radice.

Secrétaire: M. Philippe Poget

Secrétaire-suppléante: Mme Carine Cottier

Sous la présidence de M. Jean-Pierre Dupuis, Conseiller communal à Renens, le conseil intercommunal a tenu une séance le 5 mai 2009 au cours de laquelle il a:

- assermenté M. Jean-Pierre Glaus, représentant la commune de Renens et remplaçant M. Vincent Keller démissionnaire,

- prolongé le mandat du président et de la vice-présidente du conseil intercommunal jusqu'à la dissolution de l'Association intercommunale,
- approuvé la gestion et les comptes de l'exercice 2008.

Comité de direction

Déléguée d'Ecublens:

Mme Danièle Petoud Leuba.

Il s'est réuni les:

- jeudi 29 janvier (séance extraordinaire)
- mardi 10 mars
- mardi 5 mai
- mardi 16 juin
- mardi 27 octobre.

Il a traité les affaires courantes, soit:

- les différents travaux à effectuer:
 - entretien courant des aménagements extérieurs,
 - taille hivernale des arbres,
 - réfection du sol des WC filles, niveau 1,
 - remplacement de la pompe de chauffage de la ventilation du réfectoire,
 - remplacement du circulateur d'eau chaude du bâtiment principal,
 - remplacement de la vanne électromagnétique des vestiaires de la salle de gymnastique B1,
 - remise en état du câblage et des bornes de serrage sur le toit de la cabine d'ascenseur côté ouest suite à un court circuit.
- l'achat ou remplacement de divers équipements:
 - remplacement du boiler de la cafétéria du secrétariat,
 - remplacement partiel des tapis d'entrée,
 - renouvellement des rideaux de la salle d'étude,
 - remplacement du lave-vaisselle au réfectoire,
 - remplacement de 36 tapis de gymnastique.

Il a également adopté les comptes 2008 et 2009 et rédigé le préavis commun relatif à

la "Dissolution de l'Association intercommunale AIC".

Production d'eau chaude solaire pour les salles de gymnastique

Le 5 mai 2009, après la séance du conseil intercommunal, a eu lieu l'inauguration officielle de l'installation solaire de production d'eau chaude sanitaire. Des représentants des entreprises ayant réalisé les travaux ont été conviés à cette petite cérémonie.

M. Fracheboud, de la maison Agena Energies, M. Schmied, de R. Schmied & Fils SA, M. Conus, de Siemens Suisse SA et M. Marendaz, de Marendaz Electricité, étaient sur place et ont répondu aux questions des délégués intercommunaux.

Le coût total de l'installation s'élève à Fr. 82'245.85, dont il faut déduire une subvention de Fr. 6'000.- versée par le service de l'environnement et de l'énergie, division énergie.

Préavis commun "Dissolution de l'Association intercommunale AIC"

Le comité de direction a préparé le préavis commun relatif à la dissolution de l'Association qui a dû être présenté aux sept Conseils communaux ou généraux des communes membres, conformément à l'art. 31 des statuts de l'Association intercommunale:

"L'association est dissoute par la volonté des Conseils communaux ou généraux de toutes les communes membres. Au cas où tous les Conseils communaux ou généraux moins un prendraient la décision de dissoudre l'association, la dissolution interviendrait également. (art. 127 al.1 de la LC)."

En effet, après plusieurs scénarios, le comité de direction avait décidé de vendre le bâtiment à la commune de Chavannes-près-Renens pour ses futurs besoins scolaires et ceux de la commune de St-Sulpice, puisque leurs élèves sont rattachés à l'établissement scolaire de Chavannes-près-Renens.

De ce fait, l'Association n'est plus propriétaire de La Planta et le premier but de l'AIC, selon l'art. 4 de ses statuts, qui est

d'exploiter un collège secondaire intercommunal, n'est plus réalisable.

Quant au second but, toujours selon l'art. 4 de ses statuts, il s'agit de réaliser les tâches dévolues aux communes par la loi scolaire du 12 juin 1984 dans le cadre de l'établissement. Mais depuis 2007, chaque commune est responsable de réaliser pour tous ses élèves dites tâches. L'Association n'a donc plus d'élèves à administrer, ce second but n'est en conséquence plus atteint.

Dès lors, le comité de direction a estimé qu'il n'y avait plus lieu de maintenir une association et a décidé de présenter un préavis commun de dissolution, adopté dans sa séance du 16 juin 2009, à l'ensemble des Conseils communaux ou généraux.

Elèves fréquentant l'établissement scolaire de La Planta

Arrêté au 31 juillet 2009, le nombre d'élèves se présentait comme suit:

| | |
|--|------------|
| Bussigny-près-Lausanne | 34 |
| Chavannes-près-Renens (commune siège) | 334 |
| Crissier | 41 |
| Ecublens | 40 |
| Renens | 47 |
| Saint-Sulpice | 47 |
| Villars-Ste-Croix | 2 |
| Dérogations à l'aire de recrutement | 2 |
| Total | 547 |
| En 2008 | 551 |

Personnel non enseignant

Comme le bâtiment de La Planta allait devenir la propriété de la commune de Chavannes-près-Renens, le comité de direction s'est préoccupé de l'avenir de l'ensemble de ses employés.

Pour la majorité du personnel, il n'y avait pas de changement si ce n'est celui de l'employeur. En effet, la commune de Chavannes-près-Renens garantissait la reprise du personnel de conciergerie et du réfectoire.

Par contre, les tâches effectuées jusqu'alors par l'adjoint administratif pour

l'Association intercommunale AIC allaient être réparties entre les différents services de la commune de Chavannes-près-Renens. Aussi, cette dernière n'avait malheureusement pas la possibilité d'engager M. Leresche.

Après le délai référendaire du 13 février 2009 pour le préavis du Conseil communal de Chavannes-près-Renens autorisant l'achat du collège et l'engagement assuré par la Municipalité, le comité de direction a pu adresser les lettres de résiliation à son personnel, avec un préavis de six mois, soit avec effet au 31 août 2009.

Afin de régler dans les meilleures conditions la résiliation des contrats et plus particulièrement celui de l'adjoint administratif, le comité de direction a sollicité un avis de droit auprès d'un avocat.

Le personnel non enseignant se compose de 11 personnes jusqu'au 31 août 2009:

| | | |
|-----------------------------|---|-------|
| • Adjoint administratif | 1 | 100 % |
| • Concierges | 3 | 300 % |
| • Nettoyeuses auxiliaires | 5 | 190 % |
| • Responsable du réfectoire | 1 | 36 % |
| • Aide de réfectoire | 1 | 33 % |

M. Philippe Leresche (100 %), adjoint administratif, a effectué les tâches administratives de l'Association et a collaboré étroitement avec M. Philippe Vacheron, directeur, à la bonne marche de l'établissement jusqu'au 30 avril 2009. M. Leresche a été engagé par la Police de l'Ouest lausannois au 1^{er} mai 2009.

Mme Mireille Détraz (90 %), secrétaire, a travaillé à 40 % pour l'Association sur la base d'une convention signée avec l'Etat jusqu'au 31 juillet 2009.

Elle a assuré la saisie des opérations comptables jusqu'à la clôture des comptes, depuis le départ de M. Leresche.

Mmes Maria Mohler, responsable du réfectoire, et Fernanda Rodrigues Machado, aide de réfectoire, ont contribué ensemble à la bonne marche du réfectoire.

Jusqu'au 31 août 2009, l'équipe chargée de l'entretien du bâtiment se composait de:

- M. Patrick Egido (100 %), chef concierge
- M. Emilio Capobianco (100 %), concierge

- M. Joao Manuel Fernandes Machado (100 %), concierge

et des auxiliaires de nettoyage:

- Mme Maria Blundo
- Mme Filomena Capobianco
- Mme Rosa Cardinale
- Mme Silvana Dettori-Fenu
- Mme Fernanda Rodrigues Machado.

♦ ♦ ♦ ♦

Organisation régionale de la protection civile (ORPC)

Le rapport de l'ORPC ne nous étant pas parvenu à temps, nous n'avons pas pu l'inclure dans le présent document.

Les personnes intéressées pourront le demander auprès du greffe municipal.

♦ ♦ ♦ ♦

Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois



Petit rappel: en 2007, dans le cadre d'une volonté de collaboration intercommunale, une plate-forme politique, appelée "Plateforme-jeunesse de l'Ouest lausannois", a été mise en place à l'initiative des Municipaux en charge de la jeunesse et parfois du social, du district de l'Ouest lausannois.

Nous partions du constat que les jeunes ne connaissent pas forcément les frontières communales d'autant plus dans un district où les communes sont très proches, voire entremêlées, et qu'unis nous sommes plus forts en mettant des ressources en commun, notamment dans le développement de projets régionaux.

Nous avons la volonté de créer une structure d'échange, voire d'actions communes, en matière de prévention et de mise en place de projets pour la jeunesse.

Les Municipaux en charge de la jeunesse et/ou de la prévention constituent cette entité. Le Municipal de la jeunesse de Lausanne est invité aux séances.

En parallèle, une structure dénommée "le groupe de coordination" voyait le jour dans le courant 2007. Cette instance, présidée par le délégué jeunesse de Renens, est composée de différents intervenants actifs dans l'accompagnement de la jeunesse. Des représentants de centres de rencontre, de centres régionaux, d'organes de prévention et de structures d'insertion professionnelle, des travailleurs sociaux de proximité et des délégués jeunesse se rencontrent régulièrement.

L'objectif de la plate-forme n'est pas de se substituer aux gens du terrain, mais de réfléchir ensemble aux besoins de la population juvénile de notre district et de mettre à disposition des moyens pour des actions de terrain dans une dynamique régionale, elle se veut un organe de soutien aux projets du groupe de coordination. C'est ainsi que la plate-forme dispose d'un budget alimenté par une participation communale de 35 centimes par habitant. Les montants correspondants figurent au budget de chaque commune.

Dans le cadre des 4 à 5 séances annuelles, nous rencontrons le président du groupe de coordination qui joue le rôle de relais entre les deux entités. Les projets d'action nous sont présentés à cette occasion. Dans la mesure où les projets présentés répondent ou visent à la promotion d'actions communes, ils reçoivent notre adhésion. Pour la petite histoire, nous n'avons jamais atteint le plafond du montant prévu au budget de la plate-forme, ceci malgré des projets très intéressants qui ont été réalisés grâce à notre soutien financier. Ceci montre qu'il est possible de développer des actions régionales sans coûts exorbitants. Certes les moyens sont nécessaires, mais il s'agit aussi de la conviction de travailler ensemble.

Pour illustrer la portée du soutien de la plate-forme, voici quelques actions réalisées par le groupe de coordination:

- Création du site internet www.j-ouest.ch
- Dîner quizz "faire la fête ou être bourré"
- Rallye de la citoyenneté

- Questionnaire sur la connaissance des réseaux sociaux
- Prise en charge d'une formation sur les abus sexuels dans les milieux de loisirs et une autre sur le droit des enfants.

Convaincue sur la nécessité de développer à terme une politique régionale notamment en matière de prévention, la plate-forme a commencé une réflexion sur une mise en commun de certaines ressources ceci dans le respect du fonctionnement propre à chaque entité communale. Des expériences sont réalisées par quelques communes, gageons que celles-ci puissent s'intensifier et fructifier par la suite.

En conclusion, dans l'optique d'avoir une vision plus large sur la politique de la jeunesse de notre district, la plate-forme jeunesse a toute sa légitimité. Elle est une instance qui permet de développer des échanges et une collaboration intercommunale.

Les membres de la plate-forme se réjouissent de voir les différents intervenants du groupe de coordination agir ensemble et de contribuer ainsi activement au bien-être de la jeunesse de notre région.

Jean-Claude Glardon
Président de la plate-forme jeunesse

♦ ♦ ♦ ♦

Fondation les Baumettes Etablissement médico-social

Délégation d'Ecublens: Mme Pascale Manzini (comité de direction) et M. François Massy (conseil de fondation), Conseillers municipaux.

Le conseil de fondation est constitué de 10 membres représentant les communes fondatrices (Renens, Chavannes, Crissier, Bussigny et Ecublens); il s'est réuni deux fois en 2009. Les représentants de la commune d'Ecublens au conseil de fondation sont M. François Massy, Conseiller municipal et le Docteur Jean-Claude Simon.

Le comité de direction est lui constitué de 5 membres, soit 1 par commune; il a tenu 10 séances en 2009. Mme Pascale Manzini,

Conseillère municipale est membre du comité de direction.

La Fondation les Baumettes n'a cessé d'élargir son champ d'activités au cours des années. A sa mission première qu'est l'hébergement de résidents, sont venus s'ajouter d'autres services: l'unité d'accueil temporaire (UAT), la fabrication de repas livrés à domicile par les centres médico-sociaux de l'Ouest lausannois, une garderie qui accueille non seulement les enfants du personnel, mais aussi des enfants des communes de Renens et de Crissier.

Et en 2009, avec la construction de deux immeubles de logements protégés, nous pouvons offrir une prestation supplémentaire à la population de l'Ouest lausannois. Grâce à la volonté du conseil de fondation et du comité de direction, le projet a rapidement passé l'ensemble des étapes qui ont permis sa concrétisation.

Les buts statutaires sont ainsi remplis et permettent la mise en œuvre d'une politique régionale sociale voulue dès la création de la Fondation.



En interne, la richesse des activités permet l'utilisation des compétences et de l'expérience professionnelle de chacun, elle est une source de motivation et d'intérêt pour les cadres et le personnel. La Fondation les Baumettes démontre encore une fois dans ce projet, son esprit d'ouverture et sa volonté de collaborer avec l'ensemble des partenaires sociaux.

Activité

Avec 40'186 journées d'accueil en long-séjour et en court séjour pour 111 lits d'hébergement, le taux d'activité est de 99.19 %. Nous pouvons constater que la

moyenne PLAISIR (planification informatisée des soins infirmiers requis), qui permet de calculer le temps de soins journalier en minutes et est utilisé comme outil de financement, est en baisse en 2009.

Cela provient du nombre de décès (49) et de retours à domicile (3), ainsi que du fait que les dossiers proposés par le Brio (bureau régional d'information et d'orientation) qui gère l'ensemble des situations en attente de placement depuis les hôpitaux, CTR (centre de traitement et de réadaptation) et du domicile, sont principalement des situations demandant moins de soins infirmiers. A contrario, nous avons accueilli plusieurs situations de fin de vie exigeant un accompagnement de soins palliatifs (16 personnes avec une durée de séjour de moins de 100 jours).

Unité d'accueil temporaire: 1'924 journées.

La cuisine a confectionné 191'313 repas dont 58'583 pour les CMS de l'Ouest lausannois.

La garderie a accueilli 33 enfants différents pour 2'455 journées. Nous faisons partie du réseau d'accueil de jour des enfants de Renens-Crissier et avons participé à sa création. Un nouveau système tarifaire a été introduit conformément aux exigences de la LAJE.

Collaborateurs

167 collaborateurs ont effectué un équivalent plein temps de 119.45 postes dont 80.47 EPT pour le secteur des soins. En plus de la formation continue octroyée au personnel, un effort certain est fourni pour des formations qualifiantes, c'est ainsi qu'en 2009 les CFC suivants ont été obtenus soit par la voie d'apprentissage ou par une formation en cours d'emploi: 2 x assistantes en soins et santé communautaire, 1 x assistante socioéducative, 1 x employée de commerce, et, en voie diplôme, 1 x assistante socioéducative.

En formation au 31.12.2009: 2 x CFC assistantes socioéducatives, 2 x CFC assistantes en soins et santé communautaire, 1 x CFC employée de commerce et 1 x en voie diplôme assistante socioéducative.

Projets 2010

Formation à la méthodologie des soins Gineste-Marescotti "L'Humanité", qui démarre en janvier 2010 et se prolongera tout au long de 2010 pour que chaque collaborateur puisse en bénéficier.

Accueil des locataires des logements protégés et mise en œuvre de l'accompagnement sécuritaire et socioculturel.

Le projet de vie institutionnel et principalement le rôle de référent qui doit trouver toute sa mesure et ainsi permettre d'atteindre des objectifs communs: offrir une écoute plus efficace aux résidents et les soutenir dans la réalisation de leur projet de vie.

♦ ♦ ♦ ♦

Centre social régional de l'Ouest lausannois (CSR) - ARASOL

Éléments du rapport d'activité 2009

Revenu d'insertion (RI)

La situation économique, telle que nous la décrivions dans le rapport de l'année précédente en évoquant une augmentation du nombre de chômeurs à fin 2008 et le transfert d'une partie des personnes en fin de droit de l'assurance chômage, s'est malheureusement poursuivie au cours de 2009 auprès de l'ORP de l'Ouest lausannois, et en miroir, auprès du CSR.

Reprenant les statistiques, nous pouvons vérifier que si le CSR n'intervient de loin pas que pour des personnes sans emploi (environ 60 % de nos usagers ont des revenus, partiels ou insuffisants pour leur garantir le minimum vital), nous sommes par contre très directement sollicités pour des aides financières par le RI lorsque des bénéficiaires sont en fin de droit LACI.

Un nombre important de nos bénéficiaires, en dehors de soucis financiers, rencontre des problèmes sociaux, traditionnellement liés à la santé, à des difficultés de couple, de violence, de dépendance, de souffrance physique, de dépendance à des produits stupéfiants, à l'alcool, au jeu, de recherche désespérée d'un logement adapté aux besoins des personnes et familles.

A ce titre, nous devons relever une très forte tension s'agissant de la recherche de logement et l'impossibilité de reloger dans des logements les personnes expulsées. Ce phénomène qui est apparu de manière marquée dans les médias pour d'autres régions, nous touche également vivement. A ce propos, le rapport d'activité de l'ARASOL traite de ce sujet dans un de ses passages.

Le nombre de dossiers RI de notre région, soit le nombre de dossiers (derrière le vocable dossier se trouve des personnes seules, des couples ou des familles avec enfant) a évolué de la manière suivante en 2009 (moyenne mensuelle):

- 1^{er} trimestre 934
- 2^e trimestre 1010
- 3^e trimestre 996
- 4^e trimestre 1077

Au plan chiffré, la dégradation constatée se traduit par une augmentation sensible du volume de dossiers entre le premier et le dernier trimestre. Ce volume en progression représente 143 dossiers supplémentaires traités chaque mois, soit légèrement plus de 15 %.

Séparation des tâches assistants sociaux / gestionnaires administratifs

En projet et en réflexion depuis 2008, l'évolution du travail au sein des CSR vaudois est en route dans notre CSR depuis maintenant près d'une année.

Pour l'essentiel, il s'agit de séparer de manière plus claire les tâches des gestionnaires administratifs de celles des assistants sociaux.

Pour les premiers nommés, il s'agit de:

- Contrôle de la subsidiarité (l'intervention financière par le RI est le dernier filet social et il s'agit préalablement de solliciter le droit des bénéficiaires à leur droit en matière d'assurances sociales, de droit du travail, voire d'utiliser leur fortune et réserve personnelle préalablement à l'intervention de la collectivité publique).
- Constitution du dossier avec collation des multiples documents et pièces permettant de définir les besoins et l'indigence des demandeurs.

- Etablissement des projets de décision d'aide par le RI.
- Contrôle des déclarations mensuelles et versement du droit calculé spécifiquement chaque mois.
- Prise en compte des frais particuliers (franchise et participations médicales, frais dentaires, autres frais spécifiques).

Pour les assistants sociaux, leur tâche est définie selon le processus suivant:

- Etablissement d'un bilan de situation lors de la demande initiale de prise en charge.
- Prise en charge sociale au moyen de démarches habituelles pour venir en aide aux usagers (assurances sociales, employeur, entretien de bilan avec médecin, suivi auprès d'autres professionnels de la santé ou du social, entretiens de soutien personnel, aide à la gestion pour les situations d'endettement léger, etc..).
- Mise en place de mesures d'insertion sociale, plus particulièrement en faveur des jeunes, suivi en vue d'une insertion par une formation professionnelle par l'utilisation des moyens cantonaux déployés à ce titre. Suivi pour renforcer la personne aidée dans sa démarche.

Cette répartition des tâches, nouvelle, nécessite une reclarification des compétences, des connaissances et une réappropriation par chaque corps de métier de ses spécifications. Elle est source de réflexion et de repositionnement chez plusieurs de nos collaborateurs et engendre une mutation importante.

Agences d'assurances sociales (AAS)

L'année sous revue a été celle de la reprise de l'ensemble des collaborateurs des AAS, qui sont passés du giron communal à celui de la région, par leur rattachement à l'ARASOL.

Rappelons que les cinq agences existantes ont été maintenues, comme antérieurement (Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens et Renens).

Les changements ont été pratiquement imperceptibles pour les citoyens de nos

communes, les prestations délivrées par les AAS n'ayant nullement été modifiées par ce rattachement.

Le passage s'est fait donc en douceur tant pour les usagers que pour les collaborateurs, qui sont par ailleurs restés dans la même configuration que précédemment.

Des rencontres, liées à des réorganisations de bureaux de l'administration communale, en lien avec des travaux ou des besoins, ont nécessité des négociations et des réflexions entre les responsables des services communaux de Renens et d'Ecublens avec la direction de l'ARASOL. Des déménagements s'effectueront au cours de 2010 pour l'AAS d'Ecublens et probablement en fin d'année pour celle de Renens. Notons, pour être complet, qu'un déménagement semble également en vue s'agissant de la commune de Bussigny-près-Lausanne. Dans les trois cas, l'agence restera toutefois dans le même bâtiment communal.

Au plan de l'évolution des tâches, des réflexions quant aux processus de travail pour l'ensemble des AAS du canton sont en route, elles passent notamment par l'utilisation accrue de l'informatique pour accélérer le traitement des dossiers. Ces changements seront très certainement introduits pour les demandes de subsides pour l'assurance maladie dès 2010 déjà.

♦ ♦ ♦ ♦

Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois – APREMADOL

Le rapport de l'APREMADOL ne nous étant pas parvenu à temps, nous n'avons pas pu l'inclure dans le présent document.

Les personnes intéressées pourront le demander auprès du greffe municipal.

♦ ♦ ♦ ♦

Office régional de placement de l'Ouest lausannois (ORPOL)

L'ORPOL ayant changé de système informatique en juin de l'année passée, il n'a plus été à même de sortir des chiffres de statistique et, de ce fait, il n'y a pas de rapport de gestion 2009.

♦ ♦ ♦ ♦

Valorsa SA

Délégation d'Ecublens: M. Christian Maeder, Conseiller municipal.



Depuis 1996, Valorsa est l'organisme de gestion des déchets du périmètre Ouest du canton de Vaud. Il regroupe 110 communes entre Vallorbe, la Vallée de Joux, Buchillon, Prilly et Bercher pour un bassin de population de 173'000 habitants.

Ces 110 communes sont, via Valorsa, actionnaires à 44,13 % de l'usine Tridel, société fille du périmètre Ouest. La totalité des déchets incinérables de Valorsa y est brûlée.

Après cinq ans d'investissement dans le projet TRIDEL et plus particulièrement dans la logistique de transport rail-route, Valorsa a mis l'accent en 2009 sur les déchets recyclables. Dans un contexte économique défavorable, elle a négocié des prix compétitifs pour le papier et le verre assurant à ses actionnaires une pérennité en termes de débouchés pour ces déchets triés.

Au niveau pratique, le site d'exploitation à Penthaz a vu le redémarrage de l'installation de tri du papier après transformation, le développement de la capacité de traitement des déchets carnés suite à la fermeture du centre de Lausanne et la création de casiers pour le tri du verre par couleur.

2009 a aussi été marqué par le développement d'une nouvelle filière au sein du périmètre Ouest: les boues d'épuration. Depuis l'interdiction définitive d'épandre ces dernières en agriculture, Valorsa, en collaboration de la STEP de Vidy, a géré la logistique et le traitement de ce nouveau déchet. Près de 5'000 tonnes boues ont été incinérées cette année.

Les chiffres ci-après représentent les quantités de déchets gérées et facturées par Valorsa. De manière générale, la production de déchets ménagers continue sa croissance. Dans ces conditions, VALORSA SA redoublera d'efforts pour diminuer la part d'incinérables dans la production totale de déchets en trouvant les meilleurs débouchés pour les recyclables.

| | | 2009 en tonnes facturées par Valorsa | 2009 Destination | 2009 Valorisation |
|---------------------|------------------------------|---|---|--|
| Incinérables | Ordures ménagères | 37'292 | TRIDEL | Chaleur/électricité |
| | Déchets encombrants | 3'064 | TRIDEL | Chaleur/électricité |
| | Boues d'épuration | 4'537 | Incinérateur de Vidy | Chaleur |
| | Papier | 4'562 | <i>1/3 carton papeterie européenne, 2/3 papier en papeterie suisse et française</i> | <i>Carton/papier recyclé</i> |
| Recyclables | Verre | 4'703 | <i>1/3 chez Vetropack, 2/3 en verrerie européenne</i> | <i>Bouteilles et emballages en verre</i> |
| | Déchets compostables | 1'866 | Compost en andain | Terreau |
| | OREA, appareils électriques | 406 | Centre de démontage et de recyclage SENS/SWICO | Métaux bruts/incinération |
| | Déchets spéciaux des ménages | 127 | CRIDEC | Traitement physico-chimique/incinération |

Service intercommunal des taxis (SIT) Arrondissement de Lausanne

Délégation d'Ecublens au conseil intercommunal de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis: M. Michel Farine, Conseiller municipal.

Les procédures relatives à l'affiliation obligatoire au central d'appel des taxis de place sont toujours pendantes. En effet, quatorze exploitants A – dont deux ne sont aujourd'hui plus concernés par cette affaire, l'un ayant volontairement déposé son autorisation et l'autre étant décédé – ont contesté le retrait de leurs autorisations devant la cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal, qui leur a accordé l'effet suspensif.

Au demeurant, le comité de l'association a tenu trois séances, dont une audience avec les exploitants qui ont recouru contre l'obligation de s'affilier à Taxi Services Sàrl.

♦ ♦ ♦ ♦

Commission de concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge

Délégation d'Ecublens: Mme Danièle Pe-toud Leuba (commission plénière + bureau) et M. Christian Maeder (commission plénière), Conseillers municipaux

Réunions du bureau et de la commission

Le bureau et la commission plénière ont tenu séance les 22 avril, 28 mai et 16 septembre.

Les principaux points traités se résument comme suit:

- Adoption des comptes de l'exercice 2008;
- Adoption du budget 2010;
- Interventions du service d'entretien;
- Etat d'avancement du PGEE;
- Réparations des collecteurs intercommunaux suite aux inondations du 26 juillet 2008.

Interventions du service d'entretien

Les contrôles réguliers opérés par le service d'entretien permettent de déceler des obstructions, dégâts et autres anomalies, aussi bien sur les collecteurs intercommunaux que sur les points de raccordements publics et privés.

Ces contrôles ont mis notamment en évidence des déversements d'eaux usées permanents dans la Mèbre, à Préfaully (Chavannes), dans le voûtage de Renens et au Croset (Ecublens), ainsi que dans la Sorge (Villars-Sainte-Croix et Ecublens).

En pareils cas, le rôle de l'Entente intercommunale se limite à informer, voire inciter, les instances concernées à remédier aux défauts constatés. Seul le SESA est à même d'ordonner des mesures concrètes et en contrôler la réalisation.

Prélèvements sur les cours d'eau

Les échantillons prélevés en janvier 2009 et les analyses y relatives de la part du SCAV n'ont pas montré d'amélioration perceptible de la qualité des eaux des rivières. Les principaux points d'apports d'eaux usées dans la Sorge sont le raccordement d'eaux claires en provenance de Villars-Sainte-Croix, ainsi que le raccordement du collecteur d'eaux claires du quartier du Croset à Ecublens. Quant à la Mèbre, les résultats sont mauvais sur la partie du voûtage de Renens.

D'autre part, le service d'entretien a inspecté le voûtage de la Sorge à Ecublens. Deux percements directement réalisés entre le collecteur intercommunal et le voûtage ont été identifiés, provoquant des déversements d'eaux usées dans la Sorge. Cinq raccordements de collecteurs d'eaux claires déversent des eaux usées dans la Sorge.

Les communes concernées ont été évidemment informées de ces résultats, afin qu'elles planifient et mettent en œuvre les corrections qui s'imposent.

En juin, une nouvelle campagne de prélèvements a été entreprise, étendue cette fois à l'amont du secteur Mèbre-Sorge, sur le territoire des communes de Morrens, Cugy, Cheseaux, Lausanne-Vernand, Joux-tens-Mézery et Romanel-sur-Lausanne. Les

autorités de ces communes ont approuvé cette démarche, excepté celles de Che-seaux, Morrens et Cugy.

Sur le bassin versant de la Mèbre, la présence de bactéries d'origine fécale a été clairement mise en évidence, à l'aval de la STEP de Morrens et sur les affluents de la Mèbre en provenance de Romanel-sur-Lausanne et Lausanne-Vernand.

Sur le bassin versant de la Sorge, la présence de bactéries fécales est particulièrement marquée sur la commune de Villars-Sainte-Croix, où deux collecteurs d'eaux claires rejettent en permanence des eaux usées à la rivière. Ces traces sont présentes jusqu'à l'entrée du voûtage de l'AR au chemin de la Forêt, à Ecublens.

En substance et en conclusion, la situation est décrite comme préoccupante par le chimiste cantonal, et des mesures rapides s'imposent.

Etat d'avancement du PGEEi

Le PGEE intercommunal est en phase d'approbation auprès du DSE.

Cette planification permet désormais d'identifier l'importance des travaux de rénovations à entreprendre. Selon les premières estimations du bureau Ribl, mandataire pour le PGEE, leur coût ascende à 6,5 millions environ.

La commission a pris la résolution d'échelonner les travaux sur une durée de 15 ans, à la fois pour tenir compte de la charge qui en découle pour les communes membres, et par cohérence avec le rythme des travaux de même nature à entreprendre sur les collecteurs communaux.

Entretien des ouvrages

Les réparations des collecteurs mis à mal par les inondations du 26 juillet 2008 ont été achevées, avec notamment le changement de couvercles et la pose de l'éclairage dans le tronçon voûté (Renens), ainsi que le renforcement du collecteur au droit de la place de jeux de la Blancherie (Chavannes).

La réhabilitation du collecteur Mèbre (secteur 2 Renens) a débuté et se terminera en 2010.

Enfin, un curage du collecteur Sorge secteur Triaudes (Ecublens) a été entrepris.

Aspects financiers

Les travaux susmentionnés ont eu un impact significatif sur le fonds de rénovation des ouvrages, qui ne présente plus qu'un solde de Fr. 265'573.19 au 31.12.2009. Au vu notamment des travaux importants qui découlent du PGEEi, la commission intercommunale et les Municipalités devront se déterminer sur l'opportunité de percevoir à nouveau une participation auprès des communes membres. Le revenu des taxes de transit versé par les communes amont ne suffira pas en effet à couvrir ces charges d'investissement.

Clé de répartition entre les communes

Le bureau et la commission ont poursuivi leurs réflexions portant sur la clé de répartition de l'entente intercommunale, en vigueur depuis le 30 septembre 1969. Pour rappel, les dépenses entre les communes intéressées se répartissent de la manière suivante:

| | |
|----------------|---------|
| Crissier: | 43,26 % |
| Renens: | 30,37 % |
| Ecublens: | 15,07 % |
| Chavannes: | 10,95 % |
| Saint-Sulpice: | 0,35 % |

Les premiers résultats ont été présentés aux Municipalités le 17 novembre 2009. Ce dossier sera poursuivi en 2010, en vue d'aboutir à une révision de la clé de répartition qui devra être unanimement adoptée par les exécutifs et les délibérants des cinq communes membres.

◆ ◆ ◆ ◆



**Association pour l'Accueil de Jour des Enfants du Sud-Ouest Lausannois
(Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice)**

Rapport d'activité 2009

Assemblée constitutive

Dans la grande salle du Motty à Ecublens, en présence des délégués des communes, des représentants des structures du réseau et de Mme Anne-Marie Maillefer, Secrétaire générale de la FAJE, l'AJESOL s'est constituée formellement le 9 juin 2009. C'est sous la forme d'une association au sens des articles 60 et suivants du code civil suisse que les trois communes membres ont choisi de faire fonctionner le réseau.

Lors de cette assemblée constitutive, les points suivants ont été discutés et approuvés :

- Adoption des statuts de l'association,
- Election du comité directeur,
- Adoption du budget de fonctionnement,
- Désignation de l'organe de révision,
- Adoption des tarifs et règlements,
- Validation des demandes d'adhésion des structures.

Le Comité Directeur élu est composé de trois membres : A la présidence : Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale à Ecublens, à la vice-présidence et en qualité de membre : Mme Manon Fawer, Conseillère municipale à Chavannes-près-Renens, et en qualité de membre : M. Jean-Charles Cerottini, Syndic de Saint-Sulpice.

Le budget de fonctionnement adopté ne concerne que les charges administratives du réseau. Celles-ci sont réparties selon le règlement définissant la clé de répartition, au prorata de la population de chaque commune. Il s'ajoute la participation des mêmes communes au déficit des structures (frais de placement) dont la réparti-

tion se fait au prorata du nombre de jour/enfant placés de chaque commune de domicile des parents.

L'organe de révision de l'association désigné sera la fiduciaire Fidinter à Lausanne.

Divers règlements ainsi que les tarifs ont été adoptés de façon à permettre au comité directeur de fonctionner.

Toutes les structures d'accueil sises sur le territoire des 3 communes membres ont adhéré au réseau dès sa création.

Comité directeur

Au cours de l'année 2009, le Comité directeur a poursuivi ses travaux en vue de la mise en place et du fonctionnement du réseau. L'année 2009 a été une période démarrage qui a sollicité à quatre reprises le comité directeur. Ce dernier, composé de 3 personnes, s'est adjoint un secrétaire en la personne du Chef du service des affaires sociales de Chavannes-près-Renens et un trésorier représenté par le Chef du service des affaires sociales d'Ecublens. En plus des séances de comité directeur, des séances de bureau ont lieu avec la Présidente, le secrétaire et le trésorier.

Finances – informatique

La gestion de ce réseau a été confiée à la Commune d'Ecublens et son Service des affaires sociales. Afin d'assumer les activités supplémentaires, l'engagement d'une nouvelle collaboratrice dès le 1^{er} janvier 2010 a été prévu. Les travaux de démarrage ont nécessité un nombre important d'heures de travail durant tout l'été, non seulement de la part de ce Service, mais aussi de l'ensemble des structures d'accueil et de leur comité respectif. Qu'elles soient ici remerciées de leur participation active.

En effet, après la constitution de l'AJESOL, les travaux de mise en réseau et pour certains d'installation de nouveaux PC, l'apprentissage d'un programme informatique et enfin, la découverte de règles pour l'application d'un barème de tarification ont été autant de défis à relever pour l'ensemble des intervenants. Pari tenu, puisque

comme prévu, le réseau a effectivement démarré le 1^{er} septembre. Il reste toutefois du travail afin de finaliser les collaborations avec les structures et l'ouverture d'un site internet propre à l'AJESOL est en cours de réalisation.

Pour sa gestion et celle des structures, l'AJESOL a choisi le logiciel BAMBINO de la maison Info-Service SA à Renens. Il donne satisfaction aux utilisateurs malgré des mises au point régulières afin de s'adapter aux spécificités de l'AJESOL. Ce programme est élaboré pour réaliser la facturation et son suivi et permettre la production des différentes statistiques que l'AJESOL doit fournir à la FAJE et aux communes pour définir leur participation.

Afin de ne pas trop charger les structures, il a été décidé en accord avec les Municipalités concernées que le premier exercice comptable se ferait sur seize mois, soit du 1^{er} septembre 2009 au 31 décembre 2010. Toutefois, un décompte financier intermédiaire a tout de même été réalisé à l'attention des communes afin qu'elles puissent disposer de chiffres pour le bouclage de leurs comptes 2009. Pour l'effectuer il a tenu compte du budget des

différentes structures, alors que pour les statistiques d'occupation et les participations des parents les chiffres effectifs ont été considérés. Les deux structures parascolaires de Chavannes-près-Renens restant pour l'instant sous gestion communale et à sa charge uniquement, elles n'entrent pas dans ce décompte. De même, la structure d'accueil familial des trois communes qui pour des raisons de simplifications ne sera sous gestion administrative de l'AJESOL qu'à partir du 1^{er} janvier 2010.

Le tableau ci-dessous vous montre la répartition des places disponibles dans chacune des structures administrée par l'AJESOL et leur utilisation par commune durant les quatre mois d'activités 2009. Ce sont ces chiffres qui ont été utilisés pour la répartition des excédents de charges à couvrir par les communes dans le décompte provisoire.

Conclusion

L'année 2009 a été une année de démarrage pour l'AJESOL. Il s'agissait de mettre en place une coordination des activités de la prestation de l'accueil de jour des enfants sur un territoire couvert par 3 communes. Ce sont donc 3 volontés politiques qui ont dû se mettre d'accord pour faire avancer l'AJESOL dans le respect des prescriptions de la LAJE, du besoin des familles et des structures d'accueil membres. Le comité est confiant et son premier souhait de ne pas trop charger le coût de la prestation avec les dépenses de fonctionnement de l'AJESOL reste un objectif important. Il faudra toutefois attendre la fin du premier exercice pour confirmer les estimations faites initialement.

Le comité tient aussi à remercier la Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants (FAJE) qui par son soutien et sa disponibilité a toujours répondu présente en cas de nécessité.

Structures du réseau

| | |
|---------------------------|----------------------------------|
| Accueil familial de jour | Ecublens-Chavannes-Saint-Sulpice |
| Garderie Vanille- | 1022 Chavannes-près- |
| Garderie Vanille-chocolat | 1024 Ecublens |
| Garderie Domino | 1024 Ecublens |
| Garderie Les Bout'choux | 1024 Ecublens |
| Ô Berges | 1022 Chavannes-près-Renens |
| Garderie Capucine | 1022 Chavannes-près-Renens |

| Nombre de places | | |
|------------------|------------------------|--------------|
| AFJ | préscolaire | parascolaire |
| 76 | | |
| | 34 + 3 (1.12.09) → CIN | |
| | 22 → CIN | |
| | 30 | |
| | 49 | |
| | | 36 |
| | 10 | |

Dès septembre 2009

| | |
|-----------|----------------------------|
| La Plaine | 1022 Chavannes-près-Renens |
|-----------|----------------------------|

| | | |
|--|--|----|
| | | 24 |
|--|--|----|

Places offertes au 31.12.2009

| | | |
|-----------|------------|-----------|
| 76 | 148 | 60 |
|-----------|------------|-----------|

| Structures | Nb. de places disponibles | Ecublens Nb. de places occupées | Chavannes Nb. de places occupées | Saint-Sulpice Nb. de places occupées | Hors réseau Nb. de places occupées |
|---------------|---------------------------|------------------------------------|-------------------------------------|---|---------------------------------------|
| Bout'choux | 49 | 9.23 | 1.49 | 8.51 | 29.77 |
| Capucine | 10 | 0.23 | 9.13 | 0.00 | 0.64 |
| Domino | 30 | 29.95 | 0.05 | 0.00 | 0.00 |
| Vanille-choc. | 34 | 9.58 | 14.94 | 1.66 | 7.82 |
| Vanille-choc. | 22 | 7.99 | 4.91 | 0.00 | 9.10 |
| Total | 145 | 56.98 | 30.52 | 10.17 | 47.33 |

Au nom du comité de l'AJESOL

La Présidente:

Pascale Manzini

Conclusions

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En conclusion du présent rapport, nous vous prions de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pendant l'année 2009 et d'adopter les comptes de cet exercice tels qu'ils sont présentés, arrêtés au 31 décembre 2009.

Au nom de la Municipalité
Le Syndic Le Secrétaire

(L.S.)

P. Kaelin Ph. Poget

Ecublens/VD, le 19 avril 2010
PHP/sm

*Document imprimé par le greffe municipal
en 130 exemplaires*